



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Grande Région | Großregion



Photo de Markus Spiske sur Unsplash

État des lieux des actions écologiques sur Alzette Belval

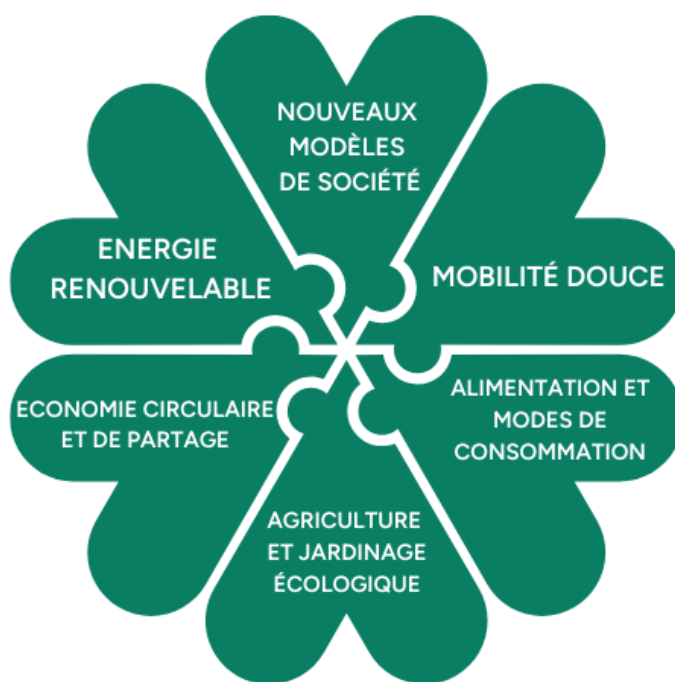


Table des matières

<u>Les nouveaux modèles de société</u>	3
Les monnaies locales	3
Des modèles coopératifs existants et en projet (Mondercange, Thil)	4
L'apprentissage et le partage de connaissances (Sanem, Villerupt)	6
L'insertion orientée vers écologie (Esch)	7
<u>La mobilité active</u>	9
Les mesures de soutien à la réduction de l'utilisation de la voiture	10
Le développement des voies cyclables et pédestres (Esch, Thil, Boulange, Schiffflange)	13
<u>L'alimentation et les modes de consommation</u>	16
Les actions de soutien à l'alimentation locale et biologique et les épiceries locales (Esch, Sanem, Schiffflange, Villerupt)	16
La souveraineté alimentaire (Audun-le-Tiche)	19
Le commerce équitable (Esch, Sanem, Schiffflange)	21
La réduction du gaspillage alimentaire (Ottange, Thil, Villerupt, Esch)	22
<u>L'agriculture et le jardinage écologique</u>	25
Jardinage urbain et communautaire (Boulange, Esch)	25
La biodiversité (Thil, Villerupt, Esch, Mondercange, Rumelange, Sanem, Schiffflange)	28
Le verdissement des villes (Aumetz, Esch, Mondercange, Sanem)	33
<u>L'économie circulaire et de partage</u>	36
La réutilisation / Le ré-emploi (Schiffflange, Esch)	37
La réduction et la gestion circulaire des déchets (Sanem, Esch, Audun-le-Tiche, Schiffflange)	41
La réparation et les repair cafés (Esch, CCPHVA)	46
Multifonctionnalité des espaces et des matériaux (Mondercange, EPA Alzette Belval)	48
<u>L'énergie</u>	49
La rénovation énergétique (Esch, Schiffflange)	49
Le développement des énergies vertes (Esch, Mondercange, Ottange, Boulange)	51
Les coopératives énergétiques (Esch, Schiffflange)	56
L'éco-construction (Esch)	58
La sobriété énergétique (Esch, CCPHVA, EPA Alzette Belval)	59

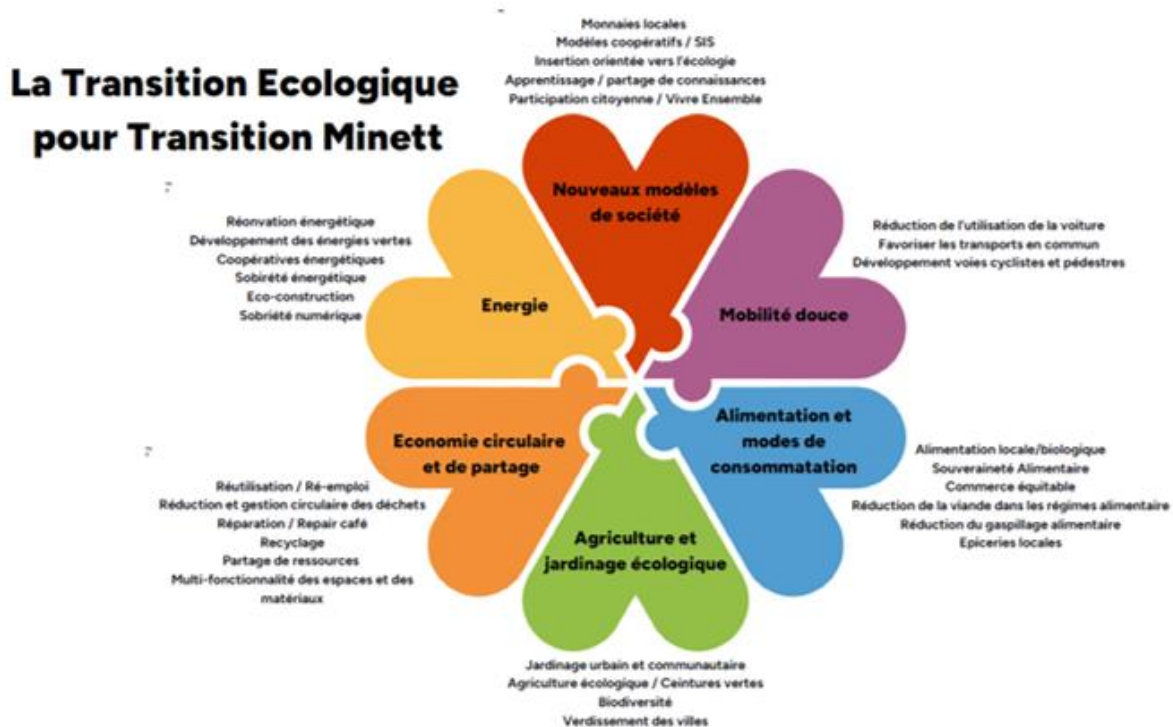
La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux et aux menaces tant globales que locales. Opérant à tous les niveaux, la transition écologique vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Elle recouvre tout à la fois : la transition énergétique, la transition productive et la transition agro-alimentaire.

À l'échelle d'Alzette Belval, la mission de préfiguration IBA a démontré la nécessité d'envisager la génération d'une agglomération transfrontalière, d'une part dans une dynamique d'adaptation au changement climatique et d'autre part avec une interaction plus soutenue avec les habitants, organisés collectivement (par exemple en asbl) ou non (de manière individuelle).

Le projet Avec les Citoyens pour la Transition Ecologique (ACTE) vise à motiver, encourager puis construire avec les citoyens d'Alzette Belval « nos solutions pour le climat » sous la forme de nombreux projets citoyens pour être acteurs du changement.

Dans le cadre de l'audit du territoire, un premier livrable sur l'état des lieux des initiatives citoyennes sur Alzette Belval a été élaboré. Riche en enseignements et en exemples concrets, l'état des lieux précédent a mis en lumière certains projets et actions à vocation citoyenne passés ou en cours sur le territoire d'Alzette Belval. Cependant, dans le cadre du projet Interreg ACTE, il apparaît également indispensable de mettre la focale sur les actions en lien avec la thématique environnementale ou climatique, sans avoir forcément pour origine ou pour vocation la participation citoyenne.

Ainsi, ce second livrable met l'accent sur des actions ou des projets appréhendés sous le prisme de la transition écologique, avec une grille de lecture proposée par le schéma suivant :



Les différentes actions seront présentées selon une approche extensive de la transition écologique, à travers les six thématiques suivantes : les nouveaux modèles de société, la mobilité active, l'alimentation et les modes de consommation, l'agriculture et le jardinage écologique, l'économie circulaire et de partage, et l'énergie.

A. Les nouveaux modèles de société

Cette thématique renvoie à des initiatives ou à des expérimentations à l'échelle locale visant à poser les jalons d'un nouveau modèle de société plus durable. À l'échelle du territoire d'Alzette Belval, des actions ont été initiées ces dernières années pour tenter de construire un nouveau modèle de développement plus écologique et social.

Les monnaies locales

- En bref, c'est quoi ?

Une monnaie locale complémentaire (MLC) est une monnaie parallèle qui n'émane pas d'un État. Elle est destinée à être échangée exclusivement dans une zone géographique limitée, la plupart du temps à l'échelle d'un petit territoire. Les MLC sont considérées comme un moyen pertinent pour réaliser un changement social, économique et environnemental. Elles sont le vecteur du soutien à la consommation locale et à l'économie réelle, et permettent ainsi de soutenir les commerces de proximité. Il s'agit en premier lieu de se réapproprier l'économie en favorisant le commerce local et en stimulant des circuits économiques courts. Une MLC a pour but de lier le pouvoir d'achat à une région, d'y maintenir des emplois et de promouvoir des pratiques durables et responsables. Elle vise à nouer des liens de solidarité entre producteurs, vendeurs et consommateurs, dans une optique de coopération et de cohésion sociale. Elle cherche à contribuer à une plus transparence tout au long de la chaîne de production. En définitive, l'utilisation d'une MLC revêt une dimension politique et citoyenne majeure, et constitue un outil de transformation sociétale.

Les principales fonctions de la monnaie locale complémentaire



Source : theconversation.com

En France, les monnaies locales sont reconnues à l'article 16 de la loi dite « ESS »¹. Sur le territoire du département de Meurthe-et-Moselle, il existe une monnaie locale, le Florin, en circulation depuis le 7 octobre 2017. Au Luxembourg, il y a actuellement une MLC, le Beki, qui circule dans le canton de Rédange et qui est soutenu par le programme européen LEADER (« Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale »).

- Exemples sur Alzette Belval

Sur Alzette Belval, il n'existe pas de monnaie locale complémentaire en circulation. Néanmoins, en 2021, deux associations – Ensemble Quartiers Esch (Inter-Actions asbl) et REconomy Quartiers Esch (Transition Minett/CELL) – ont lancé un projet de recherche pour introduire une monnaie locale complémentaire à Esch-sur-Alzette. Elles ont élaboré un premier questionnaire destiné aux résidents d'Esch-sur-Alzette pour recueillir les avis des habitants, suivi d'un deuxième questionnaire destiné aux commerçants eschois. Finalement, le projet a été rapidement abandonné en raison d'un manque de soutien.

- Infos en plus

- Sur le Florin : <https://www.florain.fr/> ;
- Sur le Beki : <https://www.beki.lu/fr> ;
- Quelques articles de presse sur les monnaies locales en Grande Région :
 - 📄 <https://www.francebleu.fr/infos/societe/monnaie-locale-210-000-florains-en-circulation-dans-l-aire-de-nancy-pour-soutenir-l-economie-de-proximite-1714074> ;
 - 📄 <https://www.rtf.be/article/l-ardoise-une-monnaie-locale-qui-circule-dans-dix-communes-luxembourgeoises-et-namuroises-10712162> ;
 - 📄 <https://www.virgule.lu/luxembourg/les-dons-pourront-ils-sauver-le-beki-la-seule-monnaie-regionale-du-luxembourg/8301586.html> ;
- Sur le projet d'introduction d'une monnaie locale complémentaire à Esch-sur-Alzette : https://inter-actions.lu/wp-content/uploads/2021/08/QUARTIERNEWS_Juni-2021-1.pdf

Des modèles coopératifs existants et en projet (Mondercange, Thil)

- En bref, c'est quoi ?

Le modèle coopératif pratique une gouvernance démocratique en vertu du principe « un homme, une voix ». Une coopérative est une société de personnes dont le caractère humaniste est fortement prééminent. Cela s'illustre notamment par l'adhésion libre et volontaire de ses membres. Le modèle

¹ « Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ».

coopératif encourage à l'équité : les résultats (bénéfices) sont distribués équitablement aux associés-coopérateurs sur décision prise par l'assemblée générale de la société. Essentiellement présent dans le secteur agricole, le modèle coopératif se retrouve également dans d'autres secteurs d'activités (viticulture, énergie, services, commerce, logement, etc.), et fait florès dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) en particulier. À cet égard, toutes les coopératives font partie de l'ESS. À noter cependant qu'au Luxembourg, les principes de l'ESS ne sont pas repris dans la loi des coopératives.

Quelques chiffres-clés sur les coopératives



Source : entreprises.coop

▪ Exemples sur Alzette Belval

Sur Alzette Belval, plusieurs initiatives ont émergé sur les coopératives. À Mondercange, deux modèles coopératifs sont recensés. Le premier concerne les domaines de l'énergie et du patrimoine public. À cet effet, une coopérative solaire sur les bâtiments communaux a permis d'installer 254 panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'atelier communal de Mondercange en novembre 2021². L'objectif est, à terme, de produire autant, voire plus, d'énergies renouvelables que les besoins de la commune. Le second modèle coopératif imaginé par la commune concerne plus spécifiquement le centre de Bergem et demeure encore à l'état de projet. Dans le cadre du réaménagement du centre, la commune projette l'installation d'une coopérative de producteur locaux, d'une épicerie locale, d'un local à usage partagé (entre les différentes

² L'installation a été réalisée par Südenergie (fournisseur d'énergie public).

associations ou les usagers), et éventuellement d'un verger à usage multifonctionnel.

À Thil, un projet est actuellement en cours pour doter les toits des bâtiments publics de panneaux solaires photovoltaïques. La création d'une coopérative électrique est une option étudiée par la commune, sous deux conditions cumulatives : une faisabilité technique positive et une production allant au-delà des besoins des bâtiments communaux.

- Infos en plus
 - Sur l'économie sociale et solidaire :
 - 🔗 <https://economie-sociale-solidaire.public.lu/fr.html> ;
 - 🔗 <https://www.ess-france.org/>

L'apprentissage et le partage de connaissances (Sanem, Villerupt)

- En bref, c'est quoi ?

Pour construire un nouveau modèle de société, l'apprentissage et le partage de connaissances avec les citoyens sont des matières préalables pour susciter l'adhésion de la population et faire accepter le changement des comportements humains.

- Exemples sur Alzette Belval

Deux communes d'Alzette Belval proposent régulièrement des ateliers éco-responsables à destination des habitants qui souhaiteraient changer leurs comportements et leurs modes de consommation.

À Sanem, un programme d'animations est organisé chaque année par la commune en collaboration avec EcoTransFaire pour accompagner les familles dans leurs démarches de transition écologique. Ce programme, ayant pour titre « Familles à impact positif », a pour finalité le partage de bonnes pratiques écologiques au bénéfice des familles sanemoises. Pour l'année 2025, quatre ateliers sont organisés au Matgesfeld pour aborder les thématiques de la transition et du développement durable (« chauffage et énergie », « eau », « économie circulaire et du partage », et « biodiversité »). Les objectifs des ateliers sont de comprendre et maîtriser la consommation d'énergie, de réduire les déchets et la consommation en eau, de consommer de manière durable et locale, de mesurer et comprendre son empreinte écologique et de faire des économies sur son budget.

Atelier « Une famille. Une terre » organisé par la commune de Sanem et EcoTransFaire



Source : suessem.lu

À Villerupt, le réseau d'échanges réciproques de savoirs (RESR) « Graines de savoirs » est également actif en matière de partage de connaissances, qu'elles soient écologiques ou non, à l'échelle du collectif³.

- Infos en plus
 - Sur l'éducation à transition écologique et sociale avec le réseau Canopé en France :
 - 🔗 <https://www.reseau-canope.fr/education-a-la-transition-ecologique-et-sociale>
 - Sur le programme « Familles à impact positif » à Sanem, voir :
 - 🔗 <https://www.suessem.lu/fr/impact-positif/> ;
 - 🔗 <https://www.ecotransfaire.eu/>
 - Autres liens utiles :
 - 🔗 <https://www.famillezerodechet.com/> ;
 - 🔗 <https://www.lafabriqueecologique.fr/>

L'insertion orientée vers écologie (Esch)

- En bref, c'est quoi ?

Au Luxembourg, les centres d'initiatives et de gestion locale (CIGL) sont des entreprises d'insertion professionnelle agréées et conventionnées avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et une ou plusieurs communes. Les CIGL sont constitués sous la forme d'associations sans but lucratif (asbl) et permettent aux communes d'engager des demandeurs

³ Pour plus d'informations sur le réseau d'échange « Graines de Savoirs », consulter le livrable « État des lieux initial des initiatives citoyennes sur Alzette Belval » (page 17).

d'emploi durant une période déterminée, de les former et de les initier à différentes activités au service de l'intérêt général. Parmi les objectifs des CIGL figurent, entre autres, l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la commune par la mise en œuvre de projets d'intérêt général, ou encore le soutien à la cohésion sociale et au développement local durable.

En France, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) sont des structures spécialisées qui ont pour objectif de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Les SIAE signent des conventions avec l'État qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces personnes.

- Exemples sur Alzette Belval

Toutes les communes luxembourgeoises du GECT Alzette Belval disposent d'un CIGL. Certains ont une vocation écologique plus affirmée, comme par exemple le CIGL d'Esch-sur-Alzette, qui œuvre à un développement local durable dans de nombreux domaines de l'économie et dans le cadre de projets d'intérêt commun (éducation à l'environnement et au développement durable, production maraîchère biologique, etc.). Le CIGL de la Ville d'Esch développe notamment des services d'utilité publique en matière d'aménagements et de constructions (entretien des espaces verts et constructions dures) et dans les domaines de la nature, de la création et de la citoyenneté. À cet égard, le CIGL promeut l'initiative « Den Escher Geméisguart », un projet pilote de production de légumes biologiques visant à approvisionner les cuisines des maisons relais de la Ville d'Esch.

Production de légumes dans les serres écologiques à Esch-sur-Alzette



Source : ciglesch.lu

Dans les communes d'Audun-le-Tiche et de Villerupt, l'A.I.CO « Les Jardins d'Husange », est une association de droit local labellisée ESS⁴ et ACI⁵ qui mène des activités d'entretien des espaces verts, de voirie, et de petite maçonnerie. Structure d'insertion par l'activité économique, l'A.I.CO « Les Jardins d'Husange » concourt au développement durable et favorise la création d'emplois solidaires. Elle est soutenue dans cette démarche par l'État, la Région Grand Est, le département de la Meurthe-et-Moselle, le département de la Moselle, la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette, les communes d'Audun-le-Tiche et de Villerupt, ainsi que par d'autres collectivités territoriales.

▪ Infos en plus

- Site Internet du CIGL d'Esch-sur-Alzette : <https://www.ciglesch.lu/> ;
- [Rapport d'activités 2023 du CIGL Esch](#) ;
- Articles de presse sur le CIGL d'Esch-sur-Alzette :
 - 📄 <https://lequotidien.lu/a-la-une/esch-potager-inclusif-et-espaces-detente-au-jardin-lafontaine/> ;
 - 📄 <https://lequotidien.lu/a-la-une/gardiens-de-la-nature-lescher-gemeisguart-ecolo-et-solidaire/> ;
 - 📄 <https://lequotidien.lu/luxembourg/esch-un-nouveau-jardin-prend-racine-au-gaalgebierg/> ;
- Sur les SIAE en France :
 - 🔗 <https://aide.emplois.inclusion.beta.gouv.fr/hc/fr/articles/14734161506961--Les-SIAE-Structures-d-insertion-par-l-activit%C3%A9-%C3%A9conomique> ;
- Sur l'insertion par l'activité économique à Audun-le-Tiche et Villerupt :
 - 🔗 <https://www.aicojardins.com/> ;
 - 🔗 <https://elips57.com/aico> ;
 - 🔗 <https://wp.pixerecourt.fr/legumineuse/placemarks/les-jardins-dhusange-association-aico/>

B. La mobilité active

La mobilité active (ou « mobilité douce ») peut être définie comme l'ensemble des déplacements non motorisés et non carbonés, ou du moins avec une très faible émission de gaz à effet de serre. On y retrouve la marche à pied, le vélo (avec ou sans assistance électrique), le roller, et tous les modes de transport vertueux en matière environnementale. La mobilité active renvoie également à la notion d'« écomobilité »⁶ (ou « mobilité durable »).

⁴ Économie Sociale et Solidaire.

⁵ Atelier chantier d'insertion.

⁶ L'écomobilité « est une notion sans définition consacrée [...], mais on la relie généralement à une politique d'aménagement et de gestion du territoire et de la ville [...] qui favorise une mobilité pratique, peu polluante et respectueuse de l'environnement et du cadre de vie ». (Olivier Dupéron (dir.), Les défis de la mobilité durable pour les territoires, Éditions Mare & Martin (droit public), 2020.

- En bref, c'est quoi ?

Les mesures visant à diminuer l'usage des voitures en ville répondent à bien des enjeux (émissions de gaz à effet de serre, pollutions atmosphérique et sonore, et circulation). Le passage du pourquoi (« pourquoi devrions-nous réduire la place de la voiture ? ») au comment (« comment créer les conditions pour réduire la place de la voiture ? ») traduit un changement dans la mentalité collective et dans les mœurs sociales. La question de la réduction de l'utilisation de l'usage de la voiture a désormais acquis une légitimité dans le débat public, quand bien même l'acceptabilité des mesures de réduction de la place de la voiture ferait régulièrement l'objet de débats parfois passionnés.

- Exemples sur Alzette Belval

Les communes d'Esch-sur-Alzette, Sanem et de Schiffflange ont mis en place différents dispositifs d'accompagnement pour inciter les habitants à moins utiliser la voiture individuelle. Pour ce faire, elles proposent des primes pour l'acquisition de trottinettes et de vélos électriques, développent sur leurs territoires des stations Vël'Ok⁷, et veillent à l'entretien des pistes cyclables. Par ailleurs, les communes ont appuyé le développement du Pedibus, une action visant à encourager les parents à moins utiliser la voiture et à inciter les enfants à se rendre plus fréquemment à l'école à pied. Le projet Pedibus met fin aux stationnements illicites autour des écoles en proposant un transport sûr et écologique pour les enfants. « Pourquoi nos enfants devraient-ils aller à l'école à pied ? ». À cette question, la commune de Schiffflange répond par le triptyque « c'est bon pour la santé ! c'est plus amusant ! c'est bon pour l'environnement ! ». Aujourd'hui à Schiffflange, un tiers des écoliers empruntent le pédibus, un tiers fait le trajet à pied ou en vélo et le tiers restant se déplace en voiture pour rejoindre l'école.

Une photo du dispositif Pedibus à Schiffflange

⁷ À noter que le CIGL Esch est à l'origine du projet Vël'OK.



Source : schifflange.lu

Une autre alternative à la voiture individuelle est le « Ruff-Bus », un service de « bus sur commande » qui est proposé gratuitement à tous les habitants de Sanem et de Schifflange. Ce service de transport complémentaire est utile pour les personnes ne pouvant pas emprunter facilement les transports en commun, en permettant de relier un point A à un point B sur le territoire de la commune.

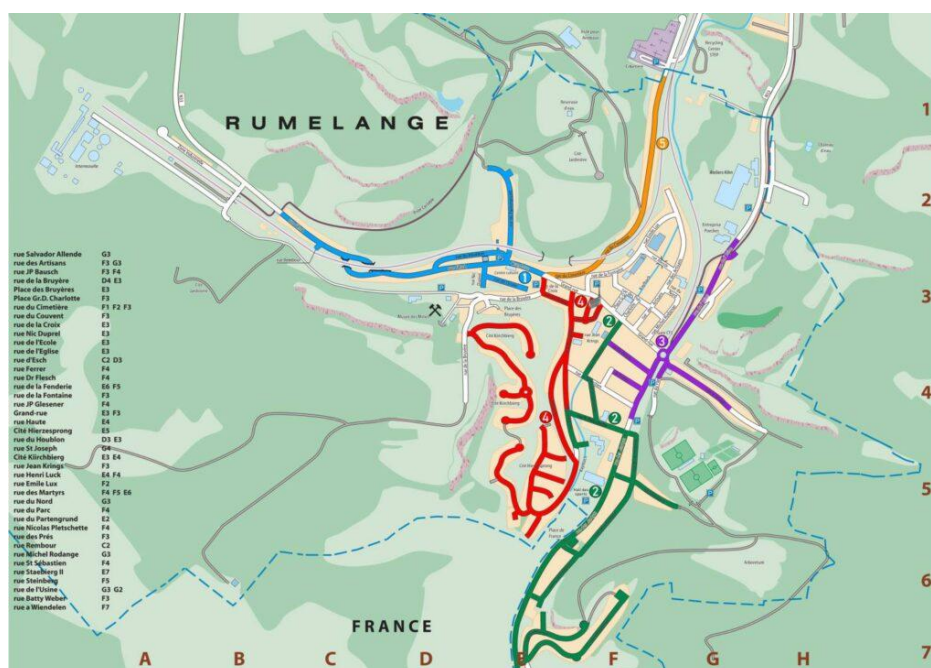
Le « Ruff-Bus » de la commune de Sanem



Source : suessem.lu

Par ailleurs, un service « Pedibus » est entré en vigueur le 3 juin 2024 au sein de la commune de la Rumelange.

Les circuits empruntés par le « Pedibus » à Rumelange



Source : Rumelange.lu

■ Infos en plus

- Une étude de l'ADEME (6t-Bureau de recherche 2024) sur l'acceptabilité des mesures de réduction de la place de la voiture : le [rapport final](#) (85 pages) et sa [synthèse](#) (19 pages)
- Hubert Jean-Paul, Madre Jean-Loup, Pistre Pierre. [L'utilisation de l'automobile par les ménages dans les territoires peu denses : analyse croisée par les enquêtes sur la mobilité et le Recensement de la population](#). In: *Economie et statistique*, n°483-485, 2016. *Le Recensement rénové : avancées méthodologiques et apports à la connaissance*. pp. 179-203 ;
- Sur le régime d'aides pour promouvoir la mobilité douce à Esch-sur-Alzette :
🔗 <https://administration.esch.lu/subvention-pour-l'acquisition-dun-pedelec-ou-dun-velo/> ;
- Sur l'action « Pedibus » à Schiffange :
🔗 <https://schiffange.lu/commune/transport/pedibus/> ;
- Sur le service « Pedibus » à Rumelange :
🔗 <https://rumelange.lu/services/enseignement-et-jeunesse/rumelange-sechere-schoulwee/pedibus/> ;
- Un article de presse sur le Pedibus à Sanem :
📄 <https://www.tageblatt.lu/headlines/gemeinde-sanem-will-den-pedibus-dienst-ausbauen/> ;

- Un article sur l'intermodalité au sein de l'agglomération d'Alzette Belval :

 <https://www.infogreen.lu/l-intermodalite-pilier-du-nouveau-plan-de-mobilite-a-belval-24928.html>

Le développement des voies cyclables et pédestres (Esch, Thil, Boulange, Schifflange)

- En bref, c'est quoi ?

Le vélo et la marche à pied sont les exemples par excellence de la mobilité active. Le vélo et la marche sont considérés comme des modes de transport neutres en carbone. Dès lors, le soutien à ces modes de déplacement présente un intérêt tant du point de vue écologique que de celui de la santé publique.

Comparaison des émissions de CO2 par type de transport



Source : Green Up, média engagé et indépendant

- Exemples sur Alzette Belval

Le Plan Local de Mobilité 2035 (PLM2035) de la Ville d'Esch-sur-Alzette regroupe tous les éléments pertinents pour la mobilité dans un seul document et rend les problématiques et les solutions de la mobilité accessibles au public. Il aborde tous les acteurs du secteur des transports, en détaillant les projets

prévus pour les années à venir. La mobilité active occupe une place centrale dans le PLM2035, la circulation piétonne et cycliste constituant la première partie du plan. Avec le PLM2035, la Ville d'Esch entend promouvoir la marche à pied par des mesures concrètes (construction de la passerelle piétonne et cyclable « Vélodukt » fin 2022, renforcement de la priorité aux piétons dans le centre-ville, création d'une voie de promenade verte à travers le projet de renaturation du cours de l'Alzette, mise en place d'un système de guidage pour piétons, etc.). Le PLM2035 vise également à renforcer le réseau cyclable eschois et à promouvoir la culture du vélo déjà en plein essor (piste cyclable rue du Canal, projet cargo-bike Esch).

La rue de l'Alzette : colonne vertébrale du réseau piéton urbain de la Ville d'Esch



Source : Ville d'Esch-sur-Alzette et le gagnant du concours Papaya urbanistes et architectes paysagistes / chora blau Landschaftsarchitektur

À Thil, une démarche a été engagée en matière de transition écologique, plus précisément en vue de la requalification globale de la rue Paul Langevin. Un travail a été entrepris concernant la mobilité active sur la commune. Dans cette optique, la commune de Thil prévoit l'installation d'une piste cyclable traversant le village.

À Boulange, un pumptrack communal à destination des jeunes et des familles a été installé en 2021 sur un terrain à proximité de l'étang de Bassompierre. Attraction phare de la commune, cette infrastructure vise à encourager les mobilités douces, l'activité physique et l'appropriation citoyenne de l'espace public. La piste peut accueillir les pratiquants de BMX, VTT, skatebord, longboard, rollers, ou encore de trottinette.

Le pumptrack communal de Boulange



Source : boulange.fr

D'autres pumptrack existent également sur le territoire d'Alzette Belval, notamment à Esch-sur-Alzette, derrière le « Bâtiment 4 » situé à proximité du Schlassgoard, et à Schiffflange avec le Red Rock Skatepark situé dans le chemin de Bergem à Schiffflange.

Photo aérienne du Red Rock Skatepark



Source : schiffflange.lu

- Infos en plus
 - Les pistes et projets de pistes cyclables pilotés par le GECT :

- 🔗 <https://gectalzettebelval.eu/pour-vous/se-deplacer/se-deplacer-a-pied-et-a-velo/> ;
- 🔗 <https://experience.arcgis.com/experience/2f5100140c9544b3a30c014042b7ab3d> ;
- 🔗 <https://gectalzettebelval.eu/icsbor-interreg/> ;
- Modoo – Mobilité Douce 3 Frontières, un ensemble de parcours de mobilité douce desservant le territoire des 3 Frontières (Belgique, France et Luxembourg) :
 - 🔗 <https://modoo-3f.eu/> ;
- Exemple de soutien à la mobilité douce transfrontalière avec le projet « E-bike Mont-Blanc » dans le cadre du Programme Alcotra (France, Italie) :
 - 🔗 <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/projets/e-bike-mont-blanc-mobilite-douce-transfrontaliere-entre-france-italie> ;
- Sur le Plan Local de Mobilité 2025 de la Ville d’Esch-sur-Alzette :
 - 📄 https://esch.lu/wp-content/uploads/2023/04/PLM_Esch2035_Web.pdf ;
- Sur les pumptracks luxembourgeois :
 - 🔗 <https://schiffflange.lu/visiteurs/red-rock-skatepark/> ;
 - 🔗 <https://citylife.esch.lu/2024/07/22/le-pumptrack-fait-peau-neuve/> ;

C. L'alimentation et les modes de consommation

L'alimentation est un sujet essentiel pour la santé humaine dans la mesure où elle fait partie des besoins physiologiques des êtres humains, et des êtres vivants plus largement. L'alimentation revêt un aspect sociologique indéniable : l'action de consommer est au cœur de l'alimentation humaine, ce qui suscite de nombreux débats quant aux modes de consommation écologiques et durables pour la planète.

Les actions de soutien à l'alimentation locale et biologique et les épiceries locales (Esch, Sanem, Schiffflange, Villerupt)

- En bref, c'est quoi ?

L'alimentation biologique et locale constituent deux démarches souvent complémentaires qui s'inscrivent dans des choix d'alimentation plus durables et écoresponsables. L'agriculture biologique est un mode de production agricole en rupture avec l'agriculture intensive et les conséquences que cette dernière engendre sur l'environnement. L'alimentation biologique favorise ainsi la biodiversité et limite l'exposition à des substances nocives pour la santé de l'homme et de l'environnement. Tout comme l'alimentation biologique, l'alimentation locale est un acte d'engagement du citoyen pour une consommation plus éthique et plus responsable. L'alimentation locale permet de soutenir les producteurs régionaux et de réduire la distance parcourue par le produit « du champ à l'assiette », ce qui contribue, in fine, à la diminution de l'empreinte carbone liée à l'alimentation.

- Exemples sur Alzette Belval

Il existe plusieurs initiatives locales sur le territoire d'Alzette Belval pour promouvoir une alimentation à la fois locale et biologique. À Esch-sur-Alzette, par exemple, la coopérative KiloMinett0 gère le restaurant végétarien et l'épicerie en vrac de la Mesa, la Maison de la Transition, créée en 2016 par l'asbl Transition Minett. L'épicerie locale propose des produits issus de l'agriculture paysanne, bio, locaux (du Luxembourg et de la Grande Région), de saison, et en vrac. En 2024, le restaurant de la Mesa a servi 1890 plats bio et a noué des partenariats avec 21 producteurs locaux et 5 producteurs issus du commerce équitable.

L'épicerie de La Mesa (1, rue du Moulin, L-4251 Esch-sur-Alzette)



Source : transition-minett.lu

Par analogie, à Sanem, l'Eis Epicerie Zolwer, une épicerie sociale et solidaire, propose depuis 2016 plus de 1 000 produits biologiques, locaux et équitables à des prix raisonnables. L'Eis Epicerie Zolwer se fixe comme objectif de sensibiliser ses clients à l'importance d'une alimentation de qualité, tout en agissant en faveur de l'environnement et contre le gaspillage alimentaire. L'épicerie propose également un service traiteur et offre un lieu convivial avec brasserie et petite restauration.

L'Eis Epicerie Zolwer (2 Rue du Knapp, 4465 Soleuvre Sanem)



Source : Page Facebook de l'Eis Epicerie Zolwer

Dans la même perspective, un tiers lieu baptisé « TERANGA » a été ouvert en 2024 par l'ONG SOS Faim à Schiffflange. Connue comme la « Maison de la transition agricole et alimentaire » de Schiffflange, l'initiative « TERANGA » a pour but de favoriser les rencontres et les échanges autour des thématiques liées à la transition agroalimentaire. La Maison TERANGA est à la fois un espace de rencontre, une bibliothèque-ludothèque thématique, et un dépôt-vente de produits bio et locaux pour les citoyens.

TERANGA, la maison de la transition agricole et alimentaire (35 avenue de la Libération, 3850 Schiffflange)



Source : teranga.lu

La Ville de Villerupt avait signé une convention avec le Groupe d'achat solidaire des Pays lorrains (GASPL), qui propose des produits locaux de

qualités et biologiques, garantis sans pesticides ni engrais chimiques. La commune tenait à disposition un local et des boîtes réfrigérantes au foyer Bouillon de Cantebonne. Après avoir commandé par internet ou par téléphone, les clients pouvaient récupérer les produits un jeudi sur deux. En activité depuis 2013, le GASPL a néanmoins été contraint de fermer ses portes à partir du 1^{er} janvier 2025.

Extrait du magazine d'informations communales Mosaïques (n°20, oct. 2015)
sur le GASPL

LE GROUPE D'ACHAT SOLIDAIRE DU PAYS LORRAIN

LE GROUPE D'ACHATS SOLIDAIRE DES PAYS LORRAINS VOUS PROPOSE DE "CONSOMMER AUTREMENT" EN DEVENANT "CONSUMACTEURS" ! EN EFFET, LEUR OBJECTIF PRINCIPAL EST DE PROPOSER UNE ALTERNATIVE COHÉRENTE AUX CIRCUITS ALIMENTAIRES CONVENTIONNELS.



Alors que les bénévoles recevaient beaucoup de villeruptiens dans leur local de Villiers-la-Chèvre, le GASPL a souhaité proposer ses services à nos habitants. Ils sont installés le jeudi, tous les 15 jours (de 17h30 à 19h30) au foyer Bouillon de Cantebonne pour distribuer toutes sortes de produits frais et de qualité : fruits et légumes de saison, produits laitiers, miel, farine, viande, charcuteries, poisson, pain, épices, etc. Ils font le lien direct entre le producteur et le consommateur et encouragent la pratique d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement, sans pesticides ni engrais chimiques ou OGM. Comment faire ? Il suffit de passer

commande sur le site internet dédié : www.gaspl.eu

A partir de la rentrée, le GASPL sera également présent chaque semaine impaire (de 17h00 à 19h00) et proposera une distribution de paniers composés de légumes de saison (sur une période de neuf mois et demi, de mi-mai à février).



GROUPE D'ACHAT SOLIDAIRE DES PAYS LORRAINS (GASPL)
 03.54.42.95.40 –
 contact@gaspl.eu
www.gaspl.eu

Mosaïque - octobre 2015 - n° 20

Source : calameo.com

▪ Infos en plus

- Sites Internet des épiceries locales et solidaires sur Alzette Belval :
 - 🔗 <https://www.transition-minett.lu/mesa-epicerie-bar/> ;
 - 🔗 <https://eisepicerie.lu/> ;
 - 🔗 <https://teranga.lu/>
- Sur le GASPL à Villerupt :
 - 📄 <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-longwy/2015/09/14/groupe-d-achat-solidaire-ou-l-art-de-manger-sainement> ;
 - 📄 <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-longwy/2016/02/01/des-paniers-bio-avec-le-gaspl> ;

La souveraineté alimentaire (Audun-le-Tiche)

▪ En bref, c'est quoi ?

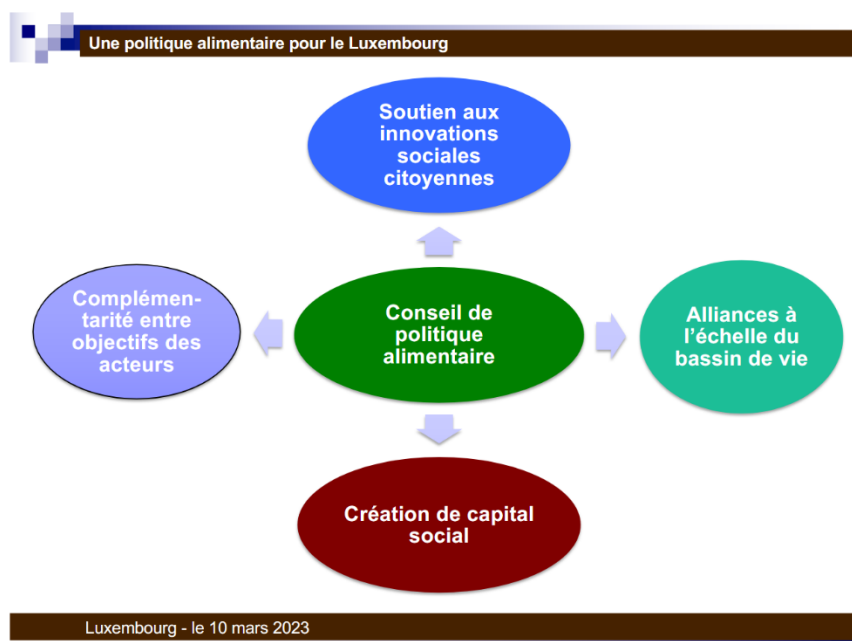
La souveraineté alimentaire constitue un enjeu important en matière d'économie de subsistance, en soulevant la question sous-jacente de

l'autosuffisance alimentaire. Elle est, par ailleurs, remise au goût du jour en raison du changement climatique qui affecte la production agricole : baisse des rendements à cause des aléas climatiques (sécheresse, gel, inondations...), rareté de la ressource en eau, disparition des pollinisateurs, érosion de la fertilité des sols, etc.

- Exemples sur Alzette Belval

Au Luxembourg, la souveraineté alimentaire représente un sujet central dans les politiques publiques nationales en matière d'alimentation. C'est pourquoi, l'association sans but lucratif Conseil de Politique Alimentaire, « *Ernährungsrot Lëtzebuerg* », réunissant les acteurs du système alimentaire, a été constituée le 10 mars 2025 dans le but d'élaborer une politique alimentaire durable, juste et résiliente. La promotion de la souveraineté alimentaire passe notamment à travers l'affirmation du droit de chaque citoyen à une alimentation saine, diversifiée, et produite selon des méthodes respectueuses de l'environnement.

Le rôle central du Conseil de Politique Alimentaire dans la politique alimentaire du Luxembourg



Source : agriculture.public.lu

La question de la souveraineté alimentaire fait également l'objet d'actions de sensibilisation auprès des jeunes. À cet égard, la commune d'Audun-le-Tiche rapporte qu'un travail de sensibilisation est engagé avec les écoles et le collège sur l'importance que représente la question de la souveraineté alimentaire.

- Infos en plus

- 📄 [Rapport du Gouvernement français sur l'évaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France \(mars 2024\) ;](#)
- 📄 [Une politique alimentaire pour le Luxembourg : pourquoi ? comment ? ;](#)

- Un article de présentation générale sur les conseils de politique alimentaire :
 <https://lequotidien.lu/politique-societe/conseils-de-politique-alimentaire-un-role-cle-dans-la-democratie/> ;
- Un article sur le Conseil de Politique Alimentaire du Luxembourg :
 <https://www.infogreen.lu/lancement-de-l-ernarungsrot-letzebuerg.html> ;
- Un autre article sur une action menée à Differdange :
 <https://www.infogreen.lu/differdange-pour-une-alimentation-durable-17748.html> ;

Le commerce équitable (Esch, Sanem, Schiffflange)

- En bref, c'est quoi ?

Le commerce équitable relie les consommateurs, les entreprises et les organisations de producteurs, et transforme le commerce en offrant de meilleurs prix aux familles de petits agriculteurs, ainsi que des conditions de travail décentes aux travailleurs des plantations dans les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. De ce fait, le commerce équitable est un puissant levier du changement social et ambitionne de façonner une société future à la fois plus juste et plus durable. Au Luxembourg, le mouvement des « Fairtrade Gemeng » rassemble 38 communes qui s'engagent à soutenir les principes du commerce équitable.

L'engagement des communes luxembourgeoises Fairtrade



Outils de soutien Fairtrade Gemeng – Recours produits Fairtrade / version 2024.01

Source : fairtrade.lu

- Exemples sur Alzette Belval

Sur le territoire d'Alzette Belval, trois communes sont certifiées « Fairtrade Gemeng » : Sanem (28.07.2011), Schifflange (27.11.2015), et Esch-sur-Alzette (16.01.2023).

- Infos en plus

- Un article sur l'état du commerce équitable au Luxembourg :
 <https://lequotidien.lu/a-la-une/le-commerce-equitable-toujours-au-top-au-luxembourg/> ;
- Sur le mouvement des « Fairtrade Gemeng » :
 <https://www.fairtrade.lu/fr/activites/sensibilisation/fairtrade-gemeng.html> ;
- Fairtrade Gemeng Sanem :
 <https://www.suessem.lu/fr/services-pour-residents/environnement-ecologie/commune-fairtrade/> ;
- Fairtrade Gemeng Schifflange :
 <https://schifflange.lu/commune/fairtrade-scheffleng/> ;
- Fairtrade Gemeng Esch-sur-Alzette :
 <https://administration.esch.lu/la-ville-desch-une-commune-fairtrade/>

La réduction du gaspillage alimentaire (Ottange, Thil, Villerupt, Esch)

- En bref, c'est quoi ?

Le gaspillage alimentaire représente un prélèvement inutile de ressources naturelles (terres cultivables, eau, etc.), et des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient être évitées. En France, le gaspillage alimentaire représenterait près de 4,3 millions de tonnes de déchets en 2021, contre 83 000 tonnes pour le Luxembourg.

[Infographie sur le gaspillage alimentaire en France](#)



Source : agriculture.gouv.fr

■ Exemples sur Alzette Belval

Plusieurs communes d'Alzette Belval ont initié des actions pour diminuer le gaspillage alimentaire. La commune d'Ottange-Nondkeil a, par exemple, organisé en lien avec la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) une action sur le gaspillage alimentaire au lycée professionnel Saint-André. Dans la perspective de recherche de solutions, et faisant le constat qu'il y a encore beaucoup trop de nourriture jetée au périscolaire, la commune de Thil travaille au déploiement de la technique du self-service, afin de diminuer les quantités de nourriture gaspillée. La lutte contre le gaspillage alimentaire est également menée à l'échelle de la Ville de Villerupt, qui sensibilise les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) à cette problématique. Par ailleurs, la société titulaire du marché est régulièrement chargée de former les agents sur cette question.

Au Luxembourg, quelques initiatives existent également depuis plusieurs années. À Esch-sur-Alzette, Foodsharing Luxembourg et Transition Minett ont organisé une série de repas partagés ouverts à tous et offrant la possibilité aux citoyens de venir cuisiner des aliments récupérés par Foodsharing dans la perspective de lutter contre le gaspillage alimentaire. Un point de collecte Foodsharing est d'ailleurs disponible à Esch-sur-Alzette. Les aliments qui ont été placés par des particuliers dans le réfrigérateur et l'étagère peuvent être emportés gratuitement par toute personne.

Foodsharing Point d'Esch-sur-Alzette



Source : foodsharing.lu

▪ Infos en plus

- Sur le gaspillage alimentaire en général :
 - 🔗 <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/gaspillage-alimentaire> ;
- Sur le gaspillage alimentaire au Luxembourg :
 - 🔗 <https://ec.europa.eu/newsroom/eusciencehubnews/items/816368/fr> ;
 - 🔗 <https://foodsharing.lu/fr/foodsharing-points-3/> ;
- Sur la Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture :
 - 🔗 <https://www.un.org/fr/observances/end-food-waste-day> ;
- Sur l'asbl Foodsharing active au Luxembourg :
 - 🔗 <https://foodsharing.lu/fr/bonjour/> ;
- Sur l'initiative « Ruban jaune » au Luxembourg :

- 🔗 <https://antigaspi.lu/fr/accueil/> ;
- Présentation de l'initiative « Ruban jaune » à Schiffange :
 - 🔗 <https://schiffange.lu/commune/developpement-durable/action-gielt-band-ici-la-cueillette-est-autorisee/> ;
 - 📄 [Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de la CCPHVA 2022-2027](#) ;
 - 📄 [Guide anti-gaspi \(CCPHVA\)](#)

D. L'agriculture et le jardinage écologique

Liés à la thématique précédente, l'agriculture et le jardinage écologique renvoient évidemment à des activités qui ont pour but ultime de mieux nourrir les humains. Au-delà de la satisfaction des besoins physiologiques êtres humains, l'agriculture et le jardinage écologique participent également à la protection de la biodiversité et de la nature dans les villes.

Jardinage urbain et communautaire (Boulangé, Esch)

- En bref, c'est quoi ?

L'agriculture ou le jardinage urbain⁸ regroupe une multitude de pratiques visant à produire des fruits et des légumes en ville : potagers sur les toits, jardins collectifs, fermes urbaines, balcons et terrasses végétalisés, etc. Cette pratique du jardinage, qui a connu un essor important ces dernières années, est ouverte à n'importe quel citoyen qui souhaiterait mettre à profit ses talents de jardinage au profit de la communauté. En créant des espaces de potager en ville, les jardins urbains encouragent les citoyens à se reconnecter avec la nature. En plus d'être une activité conviviale, le jardinage urbain contribue à la biodiversité et à la réduction de l'empreinte carbone en ville.

Plus largement, l'agriculture urbaine se veut être une solution aux défis alimentaires, environnementaux et sociaux des zones citadines. Il s'agit d'une démarche écocitoyenne qui s'inscrit dans une perspective de durabilité, en contribuant à la résilience des villes face aux défis du changement climatique, tout en promouvant la biodiversité et en améliorant la qualité de vie des citadins.

- Exemples sur Alzette Belval

Le jardinage urbain et communautaire est une activité développée dans plusieurs communes du territoire d'Alzette Belval⁹. Audun-le-Tiche, Esch-sur-Alzette, Ottange, Sanem, Schiffange, Thil, ou encore Villerupt possèdent sur leurs territoires un ou plusieurs vergers ouverts aux citoyens. Le village de Boulangé dispose également d'un verger communal, un espace fruitier entretenu par la commune et ouvert à la récolte à tous les habitants.

⁸ Urban gardening en anglais.

⁹ Pour plus d'informations sur les vergers et jardins citoyens, consulter le livrable « État des lieux initial des initiatives citoyennes sur Alzette Belval » (pages 23-24).



Source : boulange.fr

À Esch-sur-Alzette, plusieurs jardins participatifs sont disséminés à travers la ville. Leurs terrains ont été mis à disposition par la Ville d'Esch et ils sont gérés par diverses associations locales (Transition Minett, CIGL Esch et Gaart Belval asbl). L'entretien des jardins est réalisé par un groupe de citoyens et par des structures pédagogiques ou caritatives, conformément à certains principes fondamentaux¹⁰.

Carte des jardins participatifs de la commune d'Esch-sur-Alzette

¹⁰ Gestion collaborative et partage ; pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité ; jardinage naturel ; harmonie avec la nature et les saisons ; célébration de la diversité culturelle ; construction de liens intergénérationnels et intercommunautaires ; bien-être, détente et convivialité ; transmission des savoirs, apprentissage et échanges.



Source : administration.esch.lu

Du point de vue environnemental, la commune d'Esch-sur-Alzette entend prioriser une production locale et de saison afin de réduire l'impact écologique des transports et des déchets. Actuellement, l'alimentation saine et de qualité des cuisines des maisons relais eschoises demeure dépendante d'une production émanant de territoires éloignés, ce qui engendre un coût social et environnemental assez conséquent, dans un contexte où l'impact de l'alimentation humaine sur l'environnement représente environ 30 % des gaz à effet de serre. Le projet prévoit ainsi la mise en place de collaborations avec différents acteurs locaux pour promouvoir une production agricole régionale. Du point de vue économique, le travail d'exploitation, de valorisation et de commercialisation des denrées agricoles permet de former les salariés à un nouveau métier « vert » porteur d'avenir. Outre la production et la commercialisation de légumes biologiques, le projet propose des animations et des aménagements pédagogiques sur les thèmes du jardinage et de l'alimentation saine pour sensibiliser le grand public à l'importance d'une alimentation durable. Un autre projet d'éducation à l'environnement est porté par le CIGL d'Esch, sur les hauteurs du village d'Altwies, au Kalendula, un jardin pluriel aux mille couleurs, odeurs et saveurs. Le CIGL gère ce jardin de manière durable et écologique, en proposant formation et encadrement pour des personnes en insertion.

Jardin Kalendula d'Altwies



Source : ciglesch.lu

▪ Info en plus

- Cartographie interactive de tous les vergers communaux du territoire de la Minett UNESCO Biosphere :
🔗 <https://minett-biosphere.com/projects/minetter-bongerten-fr/> ;
- Cartographie interactive des vergers citoyens sur le versant français du GECT Alzette Belval :
🔗 <https://participation.transition-minett.lu/fr-FR/projects/vergers>
- Sur les jardins participatifs à Esch-sur-Alzette :
🔗 <https://administration.esch.lu/wp-content/uploads/sites/2/2024/04/Charte-des-Jardins-Participatifs-Eschois-Flyer-FR.pdf> ;
📄 <https://lequotidien.lu/a-la-une/les-jardins-participatifs-a-esch-sur-alzette-lieux-de-cultures/>

La biodiversité (Thil, Villerupt, Esch, Mondercange, Rumelange, Sanem, Schiffflange)

▪ En bref, c'est quoi ?

Définie de manière extensive, la biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. À l'échelle urbaine, des mesures de protection de la biodiversité apparaissent indispensables face aux conséquences du changement climatique (canicule, sécheresse, inondations, ...).

▪ Exemples sur Alzette Belval

Les communes de Thil et de Villerupt sont particulièrement engagées sur la question de la protection de la biodiversité.

Depuis 2021, la commune de Thil a, par exemple, engagé une démarche écologique pour l'entretien de ses espaces verts avec l'éco-pâturage. Elle a choisi de « confier » la gestion de plusieurs parcelles communales à la société la « Tonte à 4 pattes ». L'entretien écologique des bassins d'infiltration du lotissement, les Hauts de Thil, est assuré par deux ânesses favorisant ainsi la biodiversité au sein de la commune. Ces mammifères se comportent comme de véritables auxiliaires des agents communaux, avec leur spécialité. Cette démarche a rencontré un succès immédiat auprès des habitants de la commune.

L'éco-pâturage à Thil



Source : Mairie de Thil 54 (Facebook)

La commune de Villerupt s'est, elle aussi, engagée dans plusieurs démarches en vue de mieux protéger la biodiversité locale. Depuis 2012, avec la mise en place d'un mode de gestion différenciée des espaces verts, la commune mène une politique de gestion d'entretien des espaces verts différenciée en fonction de trois zones caractéristiques¹¹. Cette dernière a engendré, entre autres, une augmentation de la biodiversité comme par exemple l'apparition d'orchidées sauvages. Depuis 2014, la commune de Villerupt s'est également engagée dans la démarche « Commune Nature » en renonçant à l'utilisation de produits

¹¹ Zone 1 : espaces verts qualitatifs avec fleurissement, tonte et entretien régulier ; Zone 2 : espaces verts plus communs avec arbustes et vivaces, tontes plus espacées et entretien 2 à 3 fois par an ; Zone 3 : espaces naturels avec fauchage tardif (1 intervention par an).

phytosanitaires sur son territoire, y compris pour le cimetière et les terrains de sport. Elle a ainsi obtenu le label « 3 libellules », attribué par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse aux communes qui se sont engagées en signant la charte régionale Zéro Pesticides.

Villerupt, commune nature



Source : Ville de Villerupt (Facebook)

Par ailleurs, depuis 2015, une initiative écologique est portée par la commune afin de préserver la biodiversité dans la zone naturelle du quartier des Sapins. Il s'agit d'une zone de découverte très fréquentée par le public. Les mesures engagées par la commune portent sur l'aménagement d'une marre et de haies favorables aux oiseaux, ainsi que sur la mise en place d'un sentier pédagogique avec des panneaux d'information. Un diagnostic faunistique et floristique du site a été réalisé et un plan de gestion a été mis en place. Ces actions ont conduit à une augmentation de la biodiversité sur le site et à une protection accrue des milieux, notamment à travers la revalorisation d'un site en friche. Elles ont également contribué à la création d'un îlot de fraîcheur en été.

Panneau explicatif sur la zone naturelle du quartier des Sapins à Villerupt



Source : mairie-villerupt.fr

La protection de la nature est également un enjeu important pour les communes luxembourgeoises du GECT Alzette Belval. Ces dernières sont toutes engagées dans le Pacte Nature, qui établit un cadre de référence législatif, financier, technique et consultatif pour faciliter leur intervention ciblée dans le domaine de la protection de la nature et contre la perte de la biodiversité. La commune d'Esch-sur-Alzette se démarque des autres communes par un taux de certification particulièrement élevé (61,80%).

En matière de protection de la biodiversité, des actions de sensibilisation du public ont lieu dans certaines communes du territoire d'Alzette Belval à l'occasion de la « Grouss Botz » (ou « Grand Nettoyage »). Chaque année, au printemps, des communes luxembourgeoises organisent, avec leurs associations ainsi que des citoyens engagés, une action de nettoyage des espaces naturels de grande envergure. Au Luxembourg, la « Grouss Botz » est née en 1970, qui coïncide avec l'année européenne de la protection de la nature, dans le cadre du premier « camp nature » au Mullerthal. Les cinq communes luxembourgeoises du GECT Alzette Belval (Esch-sur-Alzette, Mondercange, Sanem, Schiffange et Rumelange) organisent tous les ans une grande action de nettoyage sur leurs territoires, et chaque année apporte son lot de surprises !

À Rumelange, un canapé abandonné dans la forêt



Source : Ville de Rumelange

En France, la commune de Boulange organise également un grand nettoyage citoyen avec la participation de la population volontaire.

Collecte de mégots par la population à Boulange



Source : Mairie de Boulange

- Infos en plus
 - Deux articles du Républicain lorrain sur l'éco-pâturage à Thil :
 - 📄 <https://www.republicain-lorrain.fr/environnement/2021/10/17/brebis-et-chevres-remplacent-la-tondeuse-mecanique> ;
 - 📄 <https://www.republicain-lorrain.fr/environnement/2022/05/10/une-tonte-ecologique-dans-les-hauts-de-thil> ;
 - Sur la démarche « Commune Nature », voir :
 - 🔗 <https://www.eau-rhin-meuse.fr/commune-nature> ;

- 📄 <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-longwy/2018/12/18/villerupt-le-fleurissement-de-la-ville-une-action-citoyenne> ;
 - 📄 <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-longwy/2020/01/05/des-efforts-pour-rendre-la-ville-chouette-a-regarder>
- Sur le Site Naturelle des Sapins de Villerupt :
 - 🔗 <https://www.mairie-villerupt.fr/fr/les-sapins.html>
- Sur le Pacte Nature au Luxembourg :
 - 🔗 <https://www.pactenature.lu/fr/citoyen/pacte-nature> ;
 - 🔗 <https://administration.esch.lu/2025/07/08/pacte-nature-la-ville-desch-reconnue-pour-ses-efforts-en-faveur-de-la-biodiversite/> ;
- Sur l'action « Grouss Botz » :
 - 🔗 <https://minett-biosphere.com/news/grouss-botz-dans-le-sud/> ;
 - 🔗 <https://minett-biosphere.com/news/grouss-botz-fr/> ;
 - 🔗 <https://citylife.esch.lu/2025/03/24/revivez-la-grouss-botz-2025-en-images/> ;
 - 🔗 <https://www.mondercange.lu/media-center/galleries-photos/grouss-botz> ;
 - 🔗 <https://www.suessem.lu/fr/galerie/grouss-botz/> ;
 - 🔗 <https://schifflange.lu/2025/03/25/grouss-freijoersbotz-2025-%C2%B7-action-de-nettoyage/> ;
 - 📄 <https://www.virgule.lu/luxembourg/des-canapes-aux-explosifs-ces-dechets-que-l-on-retrouve-dans-la-nature/68211173.html>

Le verdissement des villes (Aumetz, Esch, Mondercange, Sanem)

▪ En bref, c'est quoi ?

Le verdissement renvoie aux efforts de végétalisation des territoires par la plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes grimpantes, de fleurs, de plantes potagères, de gazon, etc. Les actions de verdissement en ville visent à améliorer la qualité de l'environnement, les bénéfices économiques et la valeur esthétique du paysage urbain. Aux mains des communes, la réglementation d'urbanisme est un outil important pour promouvoir le verdissement des villes.

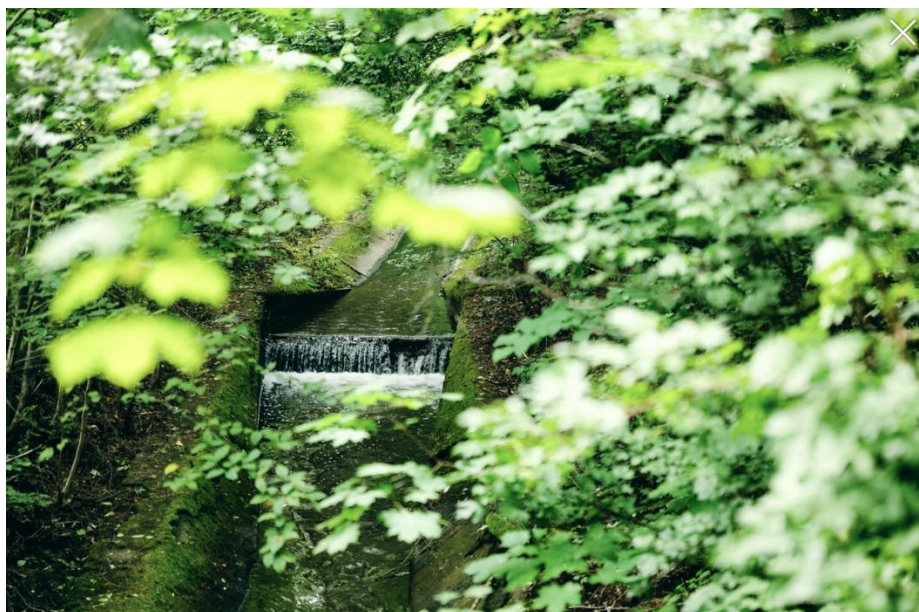
▪ Exemples sur Alzette Belval

À Alzette Belval, le verdissement des villes se manifeste de plusieurs façons. Plusieurs communes (Aumetz, Esch-sur-Alzette, Mondercange) ont, par exemple, engagé des actions de végétalisation des cours d'école¹². La commune d'Esch-sur-Alzette est également engagée dans différents projets de verdissement urbain. Par exemple, des travaux de renaturation de la Dippbach

¹² Pour plus de détails, le lecteur consultera le livrable « État des lieux initial des initiatives citoyennes sur Alzette Belval », Illustration 2 : la végétalisation de la cour de l'école de Pontpierre à Mondercange (page 13).

ont été menés dans l'objectif de restaurer l'écosystème naturel de la Dipbach, par la création d'une infrastructure verte visant à absorber les excès d'eau lors des épisodes de fortes pluies.

La rivière Dipbach, renaturée à Esch-sur-Alzette



Source : administration.esch.lu

La Ville d'Esch a, en outre, mis en place un dispositif de subventionnement pour les particuliers, afin de permettre à ces derniers de végétaliser leurs jardins, toitures, façades, etc.

Par ailleurs, la commune de Sanem a initié en 2023 un projet de verdissement d'une rue dans la localité de Soleuvre. Dans le cadre de l'appel à projets « Méi Natur an eise Stied an Dierfer », la commune de Sanem a fait appel à un bureau d'études pluridisciplinaire pour travailler sur un concept d'aménagement de l'Avenue 2000. Cette avenue de 1.628 m², actuellement dominée par des véhicules, sera transformée en un espace vert et convivial propice à l'échange aux rencontres. La future avenue créera une connectivité écologique durable entre l'actuel parc Fenkelbiereg et l'espace boisé d'Ehlerange. Le concept d'aménagement de l'Avenue repose sur le développement de surfaces enherbées, de plantation d'arbres et d'arbustes, des revêtements perméables déminéralisés. Cet espace vert stocke l'eau, rafraîchit l'air et développe la biodiversité au milieu urbain. Ces aménagements contribuent à limiter les effets du changement climatique et à lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Projection du projet Avenue 2025 à Sanem



Source : [suessemjetaime.lu](https://www.suessemjetaime.lu)

▪ Infos en plus

- Sur le projet d'aménagement d'une cour d'école à Aumetz, voir le dossier de présentation de la commune présenté dans le cadre du projet Interreg ABURCO :
 📄 <https://kdrive.infomaniak.com/app/share/119742/72d255d0-a2ae-4298-b0c6-70fd13d995c2> ;
- Sur le projet de végétalisation de la cour de l'école de Pontpierre à Mondercange :
 🔗 <https://www.mondercange.lu/sites/default/files/2019-06/12%29%20a%29%20MOND%20cour%20scolaire.pdf> ;
- Sur la renaturation de la Dipbach à Esch-sur-Alzette :
 🔗 <https://administration.esch.lu/2023/11/27/debut-des-travaux-de-renaturation-de-la-dipbach-pour-une-ville-plus-durable/> ;
- Divers articles de presse sur la végétalisation des villes au Luxembourg :
 📄 <https://www.lessentiel.lu/fr/story/au-luxembourg-les-citoyens-incites-a-verdir-la-facade-de-leur-maison-103408703> ;
 📄 <https://www.infogreen.lu/mir-begrenen-eis-fassaden-participez-a-l-edition-2025.html> ;
 📄 <https://lequotidien.lu/a-la-une/preparer-les-villes-face-aux-canicules/> ;
- Sur le projet de verdissement Avenue2025 à Soleuvre :
 🔗 <https://zeyenbaumann.lu/projets/avenue2025-a-soleuvre> ;
 🔗 <https://www.suessemjetaime.lu/fr/avenue2025/> ;
 📄 <https://www.virgule.lu/luxembourg/cinq-communes-qui-luttent-contre-le-rechauffement-des-villes-recompensees/1602488.html>

E. L'économie circulaire et de partage

Le Parlement européen définit l'économie circulaire comme un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur. Le schéma ci-dessous représente la matrice du modèle de l'économie circulaire tel que défini par le Service de recherche du Parlement européen.

Modélisation du fonctionnement de l'économie circulaire



Dans sa communication du 2 juin 2016 intitulée « Un agenda européen pour l'économie collaborative », la Commission européenne définit l'économie collaborative¹³ comme « des modèles économiques où des plateformes collaboratives qui créent un marché ouvert pour l'utilisation temporaire de biens et services souvent produits ou fournis par des personnes privées facilitent des activités ». Le 11 mars 2020, la Commission européenne a présenté un nouveau plan d'action pour une économie circulaire, venant ainsi renforcer le rôle et la place de l'économie circulaire dans les politiques de l'Union en matière de lutte contre le changement climatique.

¹³ Les expressions « économie collaborative » et « économie du partage » sont souvent interchangeables.

La réutilisation / Le ré-emploi (Schifflange, Esch)

- En bref, c'est quoi ?

La réutilisation est une opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial. Dans le cas de la réutilisation, l'objet conserve sa forme mais pas sa fonction, par exemple lorsqu'une porte devient une table.

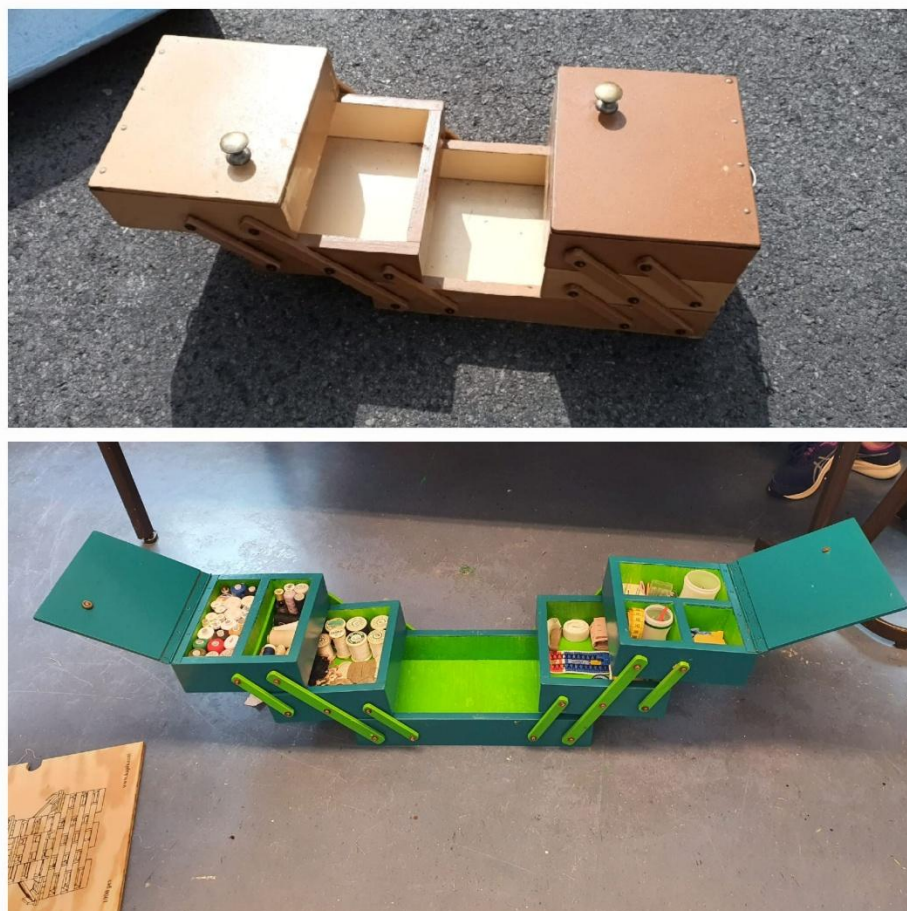
Le réemploi est une opération qui permet à des biens, qui ne sont pas des déchets, d'être utilisés à nouveau, sans qu'il n'y ait de modification de leur usage initial. Il s'agit de récupérer des objets avant qu'ils ne soient jetés afin de leur donner une seconde vie : la fonction de l'objet est alors conservée. Pour reprendre l'exemple précédent, il y a réemploi lorsque la porte reste une porte.

- Exemples sur Alzette Belval

Le réemploi est une pratique soutenue par la commune de Schifflange, qui accueille sur son territoire le centre de recyclage du Syndicat Intercommunal à Vocation ECologique¹⁴ (SIVEC), ainsi qu'un centre de ressources. Ce dernier a comme objectif principal de transposer le réemploi dans les habitudes des citoyens des communes membres, en organisant de manière systématique, standardisée et intelligente le réemploi des matières délivrées. Le SIVEC est engagé dans deux projets en matière de réemploi. Un premier projet, « Schoulen », qui consiste à créer des projets avec des élèves à partir de matériaux recyclés. À cet effet, un groupe WhatsApp a été lancé, principalement à destination des associations, écoles et maisons relais, afin de leur permettre de réserver du matériel récupéré pour réaliser des projets dans l'intérêt de la réutilisation.

Exemple de réemploi d'une boîte de rangement par le SIVEC

¹⁴ Cinq communes sont membres du syndicat : Esch-sur-Alzette, Reckange-sur-Mess, Mondercange, Sanem, et Schifflange.



Source : SIVEC - Syndicat Intercommunal à Vocation Ecologique (Facebook)

Le second projet de réemploi, « Mol nach Emol »¹⁵, a pour objectif d'intégrer un exemple concret d'économie circulaire dans le système éducatif, et d'autres institutions, par le biais du réemploi et de la revalorisation de matériels scolaires. Concrètement, des points de collecte sont disséminés un peu partout sur le territoire des communes engagées dans le projet, pour récupérer du matériel scolaire non utilisé afin qu'il puisse être remis en circulation. Cela permet à des classes entières de bénéficier de fournitures scolaires gratuites, et d'éviter que des objets réutilisables ne soient jetés. Ainsi, la réutilisation et le réemploi deviennent-ils les maîtres-mots d'une nouvelle méthode pédagogique plus durable et écoresponsable.

Point de collecte du matériel pédagogique dans le cadre du projet « Mol nach Emol » à Sanem

¹⁵Parmi les acteurs impliqués figurent le Syndicat Intercommunal à Vocation Ecologique (SIVEC), Umweltberodung Lëtzebuerg (EBL), SuperDrecksKëscht, la Fondation Kräizbiërg, et l'Œuvre nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

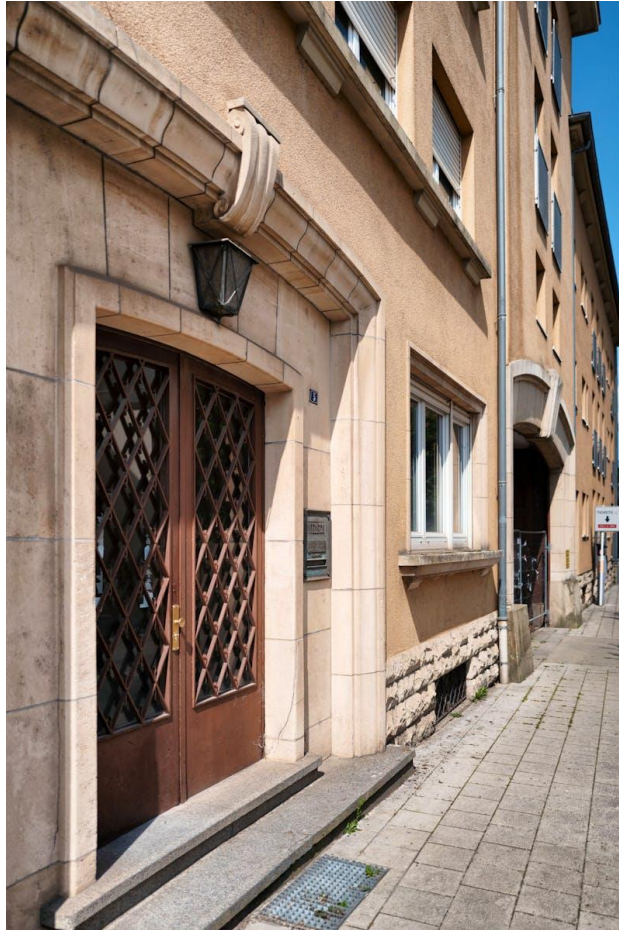


Source : suessem.lu

Une démarche d'économie circulaire a été mise en place à Esch-sur-Alzette avec le projet reUSE¹⁶, qui met en avant le réemploi des matériaux de déconstruction. L'objectif est de réduire les déchets et de valoriser les ressources en leur offrant une seconde vie, en facilitant la mise en relation entre les utilisateurs et les fournisseurs de matériaux issus de projets de déconstruction. Le premier projet de la Ville d'Esch concerne les bâtiments résidentiels sis à la rue de la Fontaine, qui contiennent une grande variété de matériaux de réemploi.

Un bâtiment de la rue de la Fontaine concerné par le projet reUSE à Esch-sur-Alzette

¹⁶ Le projet reUSE n'a pas été développé par la Ville d'Esch, mais elle est néanmoins une des premières communes du pays à le mettre en œuvre sur son territoire.



Source : administration.esch.lu

▪ Infos en plus

- Sur les activités de réemploi du SIVEC :
 🔗 <https://sivec.lu/centre-de-recyclage/nos-partenaires-affilies/> ;
- Sur le projet « Schoulen » :
 🔗 https://sivec.lu/wp-content/uploads/2025/06/Schoulen_2023_komprimeiert.pdf2.pdf ;
- Sur le projet « Mol nach Emol » :
 🔗 <https://molnachemol.lu/> ;
 🔗 https://sivec.lu/wp-content/uploads/2023/08/Mol-nach-emol-Flyer-Info_2023_komprimeiert.pdf ;
- Un article sur le projet « Mol nach Emol » :
 📄 <https://paperjam.lu/article/mol-nach-emol-va-donner-second> ;
- Un article sur le projet « Mol nach Emol » à Dudelange :
 📄 <https://lequotidien.lu/a-la-une/une-seconde-vie-pour-les-fournitures-scolaires-a-dudelange/>
- Sur le projet reUSE :
 🔗 <https://reuse.lu/> ;
 🔗 <https://administration.esch.lu/2024/08/28/reuse-la-ville-desch-en-pionniere-de-leconomie-circulaire-grace-au-reemploi-des-materiaux-de-deconstruction/> ;

La réduction et la gestion circulaire des déchets (Sanem, Esch, Audun-le-Tiche, Schiffflange)

▪ En bref, c'est quoi ?

Le modèle de l'économie circulaire attribue une fonction éminemment importante à la gestion des déchets. Le déchet n'est plus seulement un problème à traiter, mais une ressource nouvelle qu'il convient de valoriser. C'est ainsi que le déchet-ressource fait partie intégrante du modèle de l'économie circulaire.

Au Luxembourg, l'enjeu de réduction et de recyclage des déchets est appréhendé au niveau national, à travers l'action SuperDrecksKëscht (SDK) du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité. La SDK vise notamment à promouvoir une gestion écologique des déchets par des actions de publicité et de sensibilisation. Elle assure également la gestion des déchets problématiques en provenance des ménages, comme les médicaments par exemple.

La hiérarchie des déchets selon l'Union européenne



Source : consilium.europa.eu

▪ Exemples sur Alzette Belval

Dans le cadre du projet Interreg Avec les Citoyens pour la Transition Écologique (ACTE), la commune de Sanem est à l'initiative du challenge « Familles presque zéro déchet », qui vise à accompagner plusieurs familles du territoire d'Alzette Belval dans une démarche de réduction drastique des déchets ménagers. Lancé avec le soutien du GECT Alzette Belval, ce challenge vise à mettre en avant la question de la réduction des déchets par une approche ludique à travers l'organisation de sorties et de visites avec les familles participantes ou par le biais d'animations écologiques organisées avec ces dernières.

Affiche de communication du challenge « Familles presque zéro déchet »
organisé par la commune de Sanem dans le cadre du projet ACTE

Famille presque ZÉRO DÉCHET
for ever

**DE JANVIER À MAI 2026
REJOIGNEZ LE CHALLENGE
« FAMILLES PRESQUE ZÉRO DÉCHET »
SUR ALZETTE BELVAL**

Un seul objectif

☒ **Réduire nos déchets**

Comment ?

- Suivi des familles
- Ateliers pratiques
- Visites
- Partage entre les familles

En résumé, des activités adaptées aux attentes et besoins des familles.

**ALORS, PRÊT·E À RELEVER LE DÉFI EN FAMILLE ?
CONTACTEZ-NOUS POUR REJOINDRE L'AVENTURE !**

ACTE
acte.gectalzettebelval.eu

ALZETTE BELVAL
GECT

GEMENG
SUESSEM

Interreg
Grande Région | Großregion

QR Code

no PLASTIC

Sanem
Hondercange
Esch-sur-Alzette
Schifflange
Medange
Rusange
Tyl
Aldun-le-Tiche
Villerupt
Cuttange
Aumetz
Boullange

Benédicte Minett @benedminett
clogor20

Source : Transition Minett

Plusieurs initiatives ont émergé en vue de la collecte et du recyclage des mégots. Pour rappel, un mégot jeté par terre peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et peut mettre jusqu'à 12 ans à se dégrader, dans un contexte alarmant où près de 7,7 milliards de mégots sont jetés au sol rien qu'en France ! Il est à noter que la directive européenne relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement prévoit le déploiement d'une filière REP¹⁷ sur les mégots dans tous les Etats membres d'ici le 5 juin 2023.

¹⁷ Les filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) constituent une application du principe pollueur-payeur et mobilisent tous les acteurs d'une filière de production (fabricants, distributeurs et importateurs) dans une démarche d'économie circulaire.

La commune d'Esch-sur-Alzette a lancé une campagne de sensibilisation avec la société spécialisée Shime¹⁸, pour le recyclage des mégots de cigarettes avec le projet « Zéro mégot ». Au total, une quinzaine de « mégotiers » a déjà été installé dans le centre-ville.

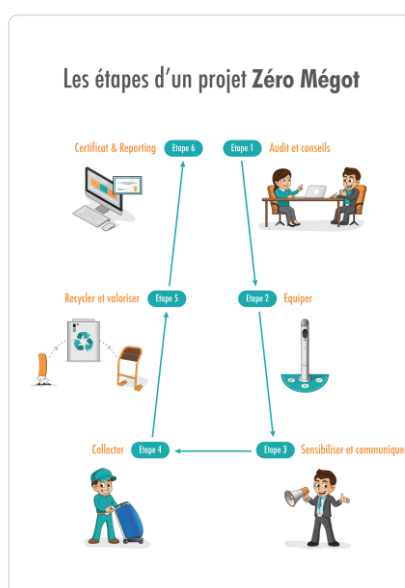
Mégotier installé à Esch-sur-Alzette



Source : administration.esch.lu

Collectés tous les trois mois, les mégots sont ensuite soumis à un traitement spécifique pour les dépolluer et les recycler en mobilier urbain. Un bilan de la démarche sera régulièrement établi et la quantité de mégotiers sera progressivement augmentée dans d'autres secteurs très piétonnisés de la ville, à l'instar du quartier Belval.

Le projet Zéro mégot en 6 étapes



Source : zeromego.lu

¹⁸ Société privée luxembourgeoise créée en 2017, spécialisée dans le développement durable appliqué aux entreprises responsables.

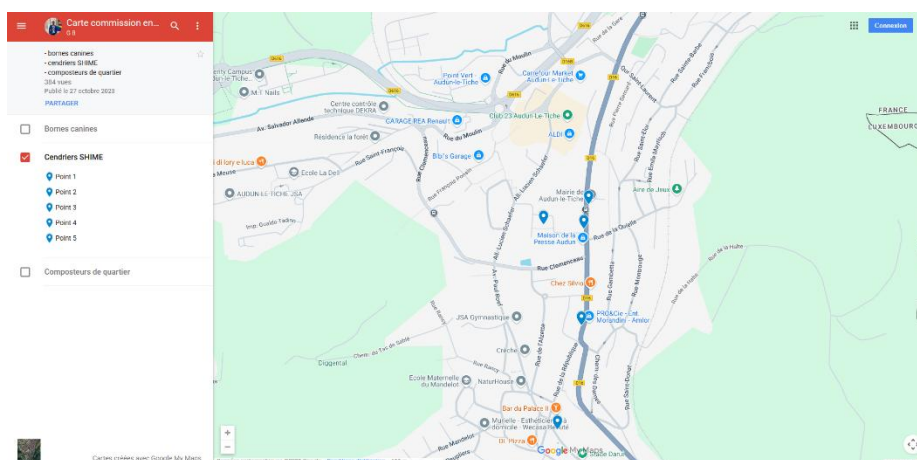
La commune d’Audun-le-Tiche s’est, elle aussi, engagée dans le projet « Zéro mégot » pour produire du mobilier urbain. La commune, via sa commission environnement, a signé un contrat avec la société SHIME en 2022, en vue de l’installation de cendriers spéciaux en ville¹⁹.

« Cendrier SHIME » installé à Audun-le-Tiche



Source : audun-le-tiche.fr

Carte interactive des emplacements des « cendriers SHIME » à Audun-le-Tiche



Source : audun-le-tiche.fr

Un premier banc composé de quatre plaques de mégots recyclés a été installé dans le centre-ville d’Audun-le-Tiche en 2025.

Un banc conçu à partir de mégots collectés et réutilisés (au premier plan) et un cendrier « SHIME » (au second plan) installés à Audun-le-Tiche

¹⁹ Cinq points de collecte sont actuellement recensés dans la commune d’Audun-le-Tiche.



Source : Le Républicain Lorrain

La commune de Schifflange est elle aussi engagée dans le projet « Zéro mégot ». En 2024, ce sont plus de 2,87 tonnes de mégots qui ont été collectés. Plus largement, au Luxembourg, 35% de la population est couverte par le projet « Zéro mégot ».

Au-delà de la problématique des mégots, la Ville d'Esch-sur-Alzette mène également des campagnes de sensibilisation en vue de la réduction des déchets, en appuyant, par exemple, l'initiative « Green Events » du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, dont l'objectif est de réduire les impacts négatifs sur l'environnement et le climat des événements organisés dans l'espace public.

▪ Infos en plus

- Sur la sensibilisation à la réduction et la gestion circulaire des déchets à l'occasion des événements ou des manifestations publics, voir les actions de la Ville d'Esch-sur-Alzette :
🔗 <https://administration.esch.lu/service/organiser-une-manifestation/> ;
- Sur le recyclage des mégots à Esch-sur-Alzette :
🔗 <https://administration.esch.lu/2024/07/26/la-ville-desch-sengage-pour-le-recyclage-des-megots/> ;
- Sur la société Shime et l'entreprise MéGO ! :
🔗 <https://shime.lu/ne-jetez-plus-vos-cigarettes-mego-les-recycle/> ;
📄 <https://www.republicain-lorrain.fr/economie/2024/03/07/shime-a-recolte-deux-tonnes-de-megots-en-2023-et-ne-compte-pas-s-arreter-la>
- Un article du Virgule sur le projet « Zéro mégot » :

📄 <https://www.virgule.lu/luxembourg/avec-shime-les-megots-collectes-et-recycles-par-millions-a-travers-le-pays/16732988.html> ;

- Sur la carte interactive pour les emplacements des cendriers SHIME à Audun-le-Tiche :

📍 <https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1MRnuDE-Ro2eqeUJqsIYcCigWOPUI2jM&ll=49.47188291371213%2C5.956461120762624&z=16> ;

- Sur le projet « Zéro mégot » à Schiffflange :

📍 <https://schiffflange.lu/search-cat/shime/> ;

📄 https://schiffflange.lu/wp-content/uploads/2025/04/Presentation-shime-2025-Inauguration-borne_review-Jenny.pdf

La réparation et les repair cafés (Esch, CCPHVA)

- En bref, c'est quoi ?

La réparation est l'un des piliers essentiels de l'économie circulaire. La réparation est une activité qui consiste à la remise en fonction d'un bien, en prolongeant son cycle de vie. Elle permet d'éviter la production de déchets et le rachat de biens neufs par le consommateur.

Les repair cafés sont des ateliers consacrés à la réparation d'objets et organisés au niveau local. Ils réunissent des réparateurs bénévoles de tous niveaux mais également des néophytes. Ces ateliers de réparation permettent souvent de réparer des petits objets utiles du quotidien (appareils électroménagers, vêtements, jouets, vélos, petits meubles, etc.) en leur donnant une seconde vie.

- Exemples sur Alzette Belval

Il existe plusieurs tiers-lieux qui organisent des repair cafés sur Alzette Belval. À Esch-sur-Alzette, le tiers-lieu Fabrique des Alternatives Collaboratives, des Initiatives Locales Innovantes pour la Transition et l'Économie Circulaire (FACILITEC) héberge notamment un atelier de création et de réparation, un point de prêt d'outils (Gutt Geschier), des repair cafés, et des ateliers de couture.

Quelques chiffres-clés sur les repair cafés eschois pour l'année 2024

EN 2024...



Source : Transition-minett.lu/facilitec/

Côté français, la CCPHVA et L'Arche coorganisent des repair cafés sur le territoire. Par ailleurs, un dispositif est déployé par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, permettant aux artisans professionnels de la réparation et du dépannage d'être référencés dans le réseau « Répar'acteurs ». Ce réseau offre la possibilité à des artisans de proximité de proposer leurs services et aux citoyens de retrouver les réparateurs les plus proches de chez eux, favorisant ainsi l'économie circulaire.

Logo du réseau « Répar'acteurs »



Source : artisanat.fr

■ Infos en plus

- Sur les ateliers repair cafés au Luxembourg :
🔗 <https://www.repaircafe.lu/> ;
- Sur les repair cafés à Esch-sur-Alzette :
🔗 <https://www.transition-minett.lu/repair-cafe-apprendre-a-reparer-pour-prolonger-la-vie-de-nos-objets/> ;
- L'annuaire national des Répar'acteurs en France :
🔗 <https://www.artisanat.fr/annuaire-repar-acteurs>

Multifonctionnalité des espaces et des matériaux (Mondercange, EPA Alzette Belval)

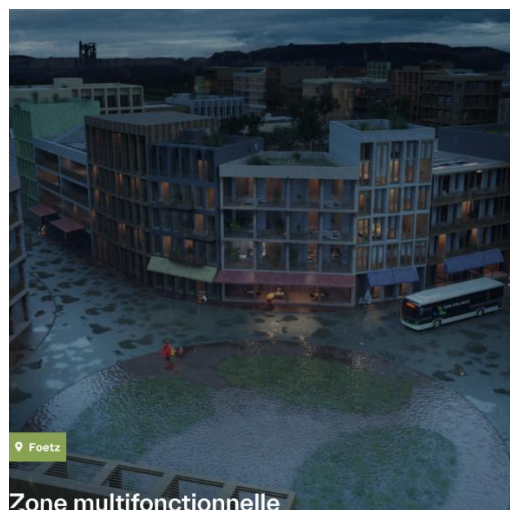
- En bref, c'est quoi ?

En géographie, la multifonctionnalité désigne un espace dans lequel différentes fonctions se côtoient. Ce terme est généralement associé aux espaces ruraux pour souligner le fait que plusieurs fonctions coexistent en plus de la fonction agricole souvent prédominante, comme par exemple la transformation, l'artisanat, le commerce, le résidentiel, etc. Les AMAP²⁰ (ou solawi²¹ au Luxembourg), jardins partagés, épiceries solidaires, circuits courts, composteurs collectifs, etc., sont des structures et modes d'usage qui pratiquent souvent les principes de la multifonctionnalité des espaces agricoles²².

- Exemples sur Alzette Belval

La commune de Mondercange entend mettre en avant la fonctionnalité des espaces partagés, dans le cadre du réaménagement du centre de Bergem. Le rachat d'un ancien corps de ferme au centre de village est prévu avec une volonté de la commune de rénover et de restaurer l'ancienne bâtisse protégée, sur le principe de l'Économie Circulaire. Toujours à Mondercange, le projet de recherche « repairing commercial zones » porté par l'Université du Luxembourg et le CELL visait à soutenir la transition de la zone d'activités économiques à Foetz vers un quartier multifonctionnel comportant un certain nombre de logements, dont des logements abordables. Cependant, le projet ne s'est pas concrétisé et il n'est actuellement pas prévu de le réaliser.

Projection de la zone multifonctionnelle à Foetz (Mondercange)



Source : luxembourgtransition.lu

²⁰ Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne.

²¹ Solidarische Landwirtschaft.

²² Morel-Chevillet G. (2018). L'économie circulaire : une source d'innovation pour les agriculteurs urbains. *VertigO*, hors-série, n° 31. <https://doi.org/10.4000/vertigo.21753>

Côté français, la multifonctionnalité des espaces représente un enjeu important, notamment pour l'Établissement public d'aménagement Alzette Belval, maître d'ouvrage et aménageur chargé de la mise en œuvre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) portant sur les communes d'Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Ottange-Nondkeil, Rédange, Russange, Thil, et Villerupt. L'EPA prône la mixité fonctionnelle au sein de ses opérations d'aménagement, notamment via la création de rez-de-chaussée actifs et propose de créer des centralités propices à l'accueil d'activités résidentielles (crèches, écoles, services, ...).

- Infos en plus
 - Un article récent sur l'écoquartier Micheville entre Audun-le-Tiche et Villerupt :
 - 📄 <https://www.virgule.lu/granderegion/france/ou-en-est-micheville-le-belval-francais-qui-pousse-juste-a-cote-du-luxembourg/47380508.html>

F. L'énergie

L'énergie est le carburant de notre économie. Suivie des épithètes « renouvelable » ou « verte », elle revêt une dimension stratégique, notamment comme levier pour la transition écologique.

La rénovation énergétique (Esch, Schiffflange)

- En bref, c'est quoi ?

La rénovation énergétique peut être définie comme l'ensemble des travaux visant à améliorer le confort de son logement tout en réduisant sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre. Les travaux de rénovation énergétique d'un logement peuvent prendre différentes formes : isolation thermique, changement du système de chauffage et d'eau chaude sanitaire, remplacement des parois vitrées, installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC), etc.

- Exemples sur Alzette Belval

Les communes d'Esch-sur-Alzette de Schiffflange proposent aux habitants un accompagnement par le conseil et le suivi dans leurs démarches de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs logements, à travers, entre autres, la pose de panneaux photovoltaïques.

Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment



Source : schiffflange.lu

À ce titre, les deux communes sont certifiées « Gold » depuis plusieurs années. En ce qui concerne Schiffflange plus précisément, cette dernière a décroché l'European Energy Award (EEA) Gold le 1^{er} octobre 2019, dans le cadre du nouveau Pacte Climat. Ce prix est décerné aux communes pour les récompenser de leurs engagements exemplaires pour la transition énergétique.

Attribution de l'European Energy Award (EEA) Gold à la commune de Schiffflange lors de la cérémonie tenue le 28.11.2024 à Bolzano (Italie)



Source : pacteclimat.lu

La commune de Schiffflange a également engagé de nombreuses rénovations énergétiques de bâtiments, et grâce à l'achat d'électricité verte pour tous les

locaux de la commune, la ville a réduit de 50% ses émissions de gaz à effet de serre depuis 2000.

À noter enfin que la Ville d'Esch propose des aides financières à la rénovation énergétique aux habitants de la commune.

- Infos en plus
 - Schiffflange, commune verte et innovante :
 - 🔗 <https://schiffflange.lu/commune/developpement-durable/commune-verte-et-innovante/> ;
 - Sur le régime d'aide afférent au domaine de l'efficacité énergétique proposé par la commune d'Esch-sur-Alzette :
 - 🔗 <https://administration.esch.lu/subventions-du-domaine-de-lefficiency-energetique/> ;
 - 🔗 <https://administration.esch.lu/service/8597-2/> ;
 - Sur le projet pilote « Zesumme renovieren » mené depuis avril 2023 à Differdange :
 - 🔗 <https://luxembourgtransition.lu/fr/project/zesumme-renoveieren-en-matiere-de-renovation-energetique/> ;
 - 🔗 <https://differdange.lu/vivre/environnement/projets/zesumme-renoveieren/>

Le développement des énergies vertes (Esch, Mondercange, Ottange, Boulange)

- En bref, c'est quoi ?

Les énergies vertes (ou renouvelables) sont des énergies issues de sources naturelles, qui se renouvellent à un rythme supérieur à celui de leur consommation. Parmi les sources d'énergie renouvelable, il y a le soleil (photovoltaïque ou thermique), le vent (éolienne), l'eau des rivières et des océans (hydraulique, marémotrice, etc.), la biomasse, qu'elle soit solide (bois et déchets d'origine biologique), liquide (biocarburants) ou gazeuse (biogaz), ainsi que la chaleur de la terre (géothermie) et celle extraite par des pompes à chaleur. Le développement des énergies vertes constitue un enjeu majeur pour une société plus durable et plus neutre en carbone.

- Exemples sur Alzette Belval

Créée en 2007, la société en commandite simple Sudstroum, est le fournisseur d'énergie verte de la ville d'Esch-sur-Alzette²³ et gestionnaire du réseau d'électricité de la ville. Depuis 2019, Sudstroum propose des solutions de financement aux ménages et aux professionnels pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité 2025, la Ville d'Esch a inauguré son projet pilote « Sudstroum Slow Charge », un dispositif permettant la recharge des véhicules électriques directement à partir

²³ La société Sudstroum est détenue à 100 % par la ville d'Esch-sur-Alzette.

de l'infrastructure existante des lampadaires. La première installation a été réalisée dans la rue d'Ehlerange. La société mène également d'autres activités en lien avec la promotion des énergies vertes : cartes de recharge pour véhicules électriques, conseils en énergie gratuits, recherche & développement sur les énergies renouvelables.

Borne de recharge dans le cadre du projet « Sudstroum Slow Charge » à Esch-sur-Alzette



Source : administration.esch.lu

Le développement des énergies vertes passe également par l'utilisation du potentiel de l'éolien. À cet égard, un site de production d'énergie éolienne a été inauguré à Mondercange en juillet 2023, dans le Mettendallerbësch près de Pontpierre (lieu-dit « Mettendall »). Initié en 2015 par SUDenergie et Soler, en collaboration avec les communes de Mondercange et de Roeser, le parc éolien « SUDWAND » compte actuellement deux éoliennes, une à Mondercange et une autre à Roeser. L'éolienne installée à Mondercange, d'une puissance de 4,2 mégawatts, génère chaque année de l'électricité pour 1750 foyers.

Éolienne du parc « SUDWAND »



Source : infogreen.lu

Bien que l'énergie éolienne ne soit pas encore très répandue dans le sud du Luxembourg, contrairement à la région plus septentrionale du pays, le projet a fait l'objet d'une large acceptation citoyenne. Un projet de parc éolien devait également voir le jour à Rumelange, mais il a été abandonné en raison de problèmes liés au site (instabilité du sol, présence de plusieurs espèces de chauves-souris). En France, le territoire de la CCPHVA compte deux parcs éoliens : un premier situé à Boulange avec deux éoliennes (secteur Bois des Corps) et un autre à Ottange avec 8 éoliennes (secteur Croix St Marc). La production électrique des deux parcs éoliens couvre environ la moitié de la consommation électrique du territoire intercommunal.

Le parc éolien d'Ottange



Source : CCPHVA – Emmanuel Claude

En matière d'énergie solaire, la commune de Mondercange projette la création d'un parc solaire d'une superficie d'environ 7 hectares sur la colline de la décharge de l'ancien crassier à la « Monnerecher Kopp ». Un millier de

panneaux solaires y sont prévus, pour une puissance de 6 mégawatts, ce qui devrait permettre d'alimenter quelques 1 500 foyers en électricité décarbonée. Autre commune luxembourgeoise engagée sur le solaire, la commune de Rumelange soutient l'installation de panneaux photovoltaïques, en collaboration avec SUDenergie. Les nouveaux bâtiments communaux font l'objet d'études en vue de les pourvoir en panneaux photovoltaïques ou solaires thermiques. L'école et les tribunes du stade de football sont, par exemple, équipées de panneaux photovoltaïques, et la commune prévoit de nouvelles installations de panneaux pour la future maison relais. À noter que la commune de Rumelange est certifiée à 40% du Pacte Climat, néanmoins elle affiche l'ambition d'aller au-delà des 50%.

Toujours sur le solaire, un projet-pilote baptisé « Solar.Esch » a été initié en 2025 à Esch-sur-Alzette. Avec l'aide du « Fonds climat et énergie » du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, la Ville d'Esch propose des subsides pour les panneaux solaires de balcon, en collaboration avec Sudstroum, afin de soutenir l'innovation locale et permettre aux Eschois.es de produire leur propre énergie renouvelable.

Panneaux photovoltaïques sur un balcon



Source : solar.esch

À Esch-sur-Alzette et à Sanem, un réseau de chaleur urbain, réalisé et exploité par la société Sudcal, alimente en chaleur plusieurs quartiers, comme la Terrasse des Hauts Fourneaux, le Square Mile, Belval Nord, Belval Sud, Sommet ou encore le site des Nonnewisen. La récupération et la valorisation de la chaleur fatale du site d'ArcelorMittal contribuent ainsi à une utilisation plus efficace des ressources énergétiques et à la réduction des émissions de dioxyde de carbone, dans une logique d'économie circulaire.

Station de pompage Sudcal implantée à Esch-Raemerich



Source : sudcal.lu

La société Sudcal a comme objet la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chauffage urbain. Elle intervient dans les domaines de la production, de la gestion du réseau de chaleur, et de la sécurité. La production d'énergie de récupération est assurée par Sudcal à travers l'exploitation de deux infrastructures, à savoir la station de récupération de chaleur fatale du site d'ArcelorMittal et la centrale de Sudcal (station de pompage).

▪ Infos en plus

- Sur Sudstroum et le projet pilote « Sudstroum Slow Charge » à Esch-sur-Alzette :
 - 🔗 <https://www.sudstroum.lu/fr/accueil/> ;
 - 🔗 <https://administration.esch.lu/2025/09/17/esch-inaugure-la-semaine-de-la-mobilite-avec-un-projet-unique-en-grande-region/> ;
- Sur le projet de parc éolien « SUDWAND » à Mondercange :
 - 🔗 <https://www.sudenergie.lu/fr/toutes-nos-dernieres-actus-en-un-clin-doeil/inauguration-du-parc-eolien-sudwand> ;
 - 📄 <https://lequotidien.lu/a-la-une/sudwand-deploie-ses-ailles-a-mondercange/> ;
 - 📄 <https://www.infogreen.lu/inauguration-du-parc-eolien-sudwand-de-l-electricite-pour-13-600-personnes.html> ;
- Sur les éoliennes de la CCPHVA :
 - 🔗 <https://ccphva.com/grands-eoliens> ;
 - 📄 <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-thionville-hayange/2019/07/05/les-dix-eoliennes-de-la-ccphva-inaugurees> ;
 - 📄 <https://www.virgule.lu/luxembourg/parc-eolien-1-0-pour-ottange-contre-rumelange/292347.html> ;
- Sur le projet de parc solaire sur le site réhabilité du « Crassier » à la « Monnerecher Kopp » :

- 📄 https://minett-biosphere.com/wp-content/uploads/2023/01/107_PROJET-MONDERCANGE.pdf ;
 - 🔗 <https://www.virgule.lu/luxembourg/le-crassier-de-mondercange-se-met-au-solaire/6091.html> ;
- Sur le développement de l'énergie solaire à Rumelange :
 - 🔗 <https://gemengen.lu/web/2019/10/09/lesprit-village-de-rumelange/> ;
 - 🔗 <https://gemengen.lu/web/2023/06/22/un-avenir-colore-pour-la-ville-des-roches-rouges/> ;
- Sur le projet-pilote « Solar.Esch » :
 - 🔗 <https://solaresh.lu/> ;
 - 🔗 <https://administration.esch.lu/2025/06/20/lancement-solar-esch/> ;
 - 🔗 <https://www.syvicol.lu/fr/bonnes-pratiques/fichepratiques/2025-07-21/solaresh-lenergie-solaire-pour-tous-a-esch> ;
 - 📄 <https://www.lessentiel.lu/fr/story/luxembourg-et-si-vous-produisez-de-l-electricite-sur-votre-balcon-103367783> ;
 - 📄 <https://www.virgule.lu/luxembourg/a-esch-tout-le-monde-pourra-bientot-produire-de-lelectricite-sur-son-balcon/73080602.html> ;
 - 📄 <https://lequotidien.lu/a-la-une/panneaux-solaires-a-installer-sur-son-balcon-la-ville-desch-innove/> ;
- Sur le réseau de chaleur urbain Sudcal à Esch et Sanem :
 - 🔗 <https://www.sudcal.lu/> ;
 - 🔗 https://meco.gouvernement.lu/fr/actualites.gouvernement2024+fr+actualites+toutes_actualites+communiques+2018+01-janvier+11-sudcal-belval.html ;
 - 📄 <https://gemengen.lu/web/2011/05/09/un-petit-pas-vers-belval-un-grand-pas-pour-notre-bilan-energetique/> ;
 - 📄 <https://paperjam.lu/article/news-arcelormittal-chauffera-luniversite-de-belval>

Les coopératives énergétiques (Esch, Schiffflange)

- En bref, c'est quoi ?

Les coopératives énergétiques sont des coopératives agissant dans le secteur de l'énergie et qui promeuvent une production d'énergie décentralisée et indépendante des grandes entreprises. Les coopératives énergétiques revêtent deux atouts majeurs : d'une part, elles contribuent à la transition écologique par son modèle économique qui repose sur la production d'électricité ou de chaleur issues d'énergies renouvelables, d'autre part elles reposent sur une participation citoyenne importante, ce qui lui assure une gouvernance plus démocratique et, dès lors, une plus grande légitimité auprès de la population.

- Exemples sur Alzette Belval

La société coopérative Transition Minett Coopérative énergétique²⁴, constituée le 24 septembre 2013, rassemble 270 coopérateurs (dont une fondation et deux asbl) et 5 359 parts souscrits au 30.04.2025. TM EnerCoop est une initiative visant à promouvoir la transition énergétique en prenant appui sur l'implication de chaque citoyen dans la production d'énergie verte locale. Elle est, à ce titre, la première coopérative énergétique au sud du Luxembourg. Cinq projets citoyens en énergie verte (photovoltaïques) sont gérés par la coopérative sur le territoire d'Alzette Belval : deux à Esch-sur-Alzette²⁵ et trois à Schiffflange²⁶.

Installations à Esch-Lallange (hall sportif Henri Schmitz)



Source : tmenercoop.lu

- Infos en plus
 - Sur la coopérative TM EnerCoop et les projets de coopérative énergétique sur Alzette Belval :
 - 🔗 <https://www.tmenercoop.lu/> ;
 - 📄 [Les statuts de la coopérative](#)
 - 🔗 <https://www.tmenercoop.lu/installation-esch-lallange/> ;
 - 🔗 <https://www.tmenercoop.lu/installation-esch-nonnewisen/> ;
 - 🔗 <https://www.tmenercoop.lu/installation-schiffflange/> ;
 - 🔗 <https://www.tmenercoop.lu/installation-schiffflange-albert-wingert/> ;
 - 🔗 <https://www.tmenercoop.lu/installation-schiffflange-nelly-stein/> ;

²⁴ Abrév. TM EnerCoop.

²⁵ Hall sportif Henri Schmitz d'Esch Lallange et Esch École Nonnewisen.

²⁶ Stade Jean Jacoby, École Albert Wingert, et École Nelly Stein.

L'éco-construction (Esch)

- En bref, c'est quoi ?

L'éco-construction, ou construction durable, est une approche durable de la construction dont le but est de réduire l'impact environnemental tout au long du cycle de vie d'un bâtiment. En d'autres termes, l'objectif d'une éco-construction est de concevoir, construire et exploiter des bâtiments de manière à minimiser leur empreinte écologique. Cela passe notamment par le choix de matériaux biosourcés, qui sont durables, et avec une faible empreinte écologique depuis leur production jusqu'à leur élimination, comme par exemple le liège, la paille, le bois lamellé-croisé, le pisé, les biocomposites, le béton de chanvre ou encore le bambou. D'autres techniques relèvent de l'écoconstruction, comme une gestion plus responsable de l'eau²⁷, une conception bioclimatique du bâti²⁸, ou encore une utilisation rationnelle de l'espace²⁹.

- Exemples sur Alzette Belval

L'exemple d'éco-construction le plus emblématique sur le territoire d'Alzette Belval se trouvait dans la Métropole du fer, avec Benu Village. Géré par l'asbl Benu Village³⁰, cet écovillage³¹ d'une superficie de 1 200 m², situé au sud d'Esch-sur-Alzette, a été entièrement construit à partir de matériaux de récupération sur le principe « à chaque contrainte, une solution naturelle ». Les matériaux utilisés pour la construction de l'écovillage se caractérisent par un haut degré de durabilité environnementale : conteneurs en acier obsolètes dont l'usage est détourné, argile récupérée sur le site, fibres végétales produites localement pour l'isolation (miscanthus), ainsi que de nombreux objets de récupération avec des fenêtres et des portes pour les ouvertures mais aussi du verre, de la faïence ou encore du bois pour le mobilier et la décoration.

Le Benu Village du 32, rue d'Audun à Esch-sur-Alzette

²⁷ Grâce à des dispositifs de collecte des eaux de pluie ou bien à des systèmes d'irrigation économes en eau.

²⁸ L'exploitation des conditions climatiques locales à travers une orientation stratégique ou bien ventilation naturelle, par exemple, permet une intégration harmonieuse avec l'environnement.

²⁹ En minimisant la superficie nécessaire et en favorisant la flexibilité, l'utilisation rationnelle de l'espace contribue à des constructions durables, adaptées aux besoins changeants de leurs occupants, et respectueuses de l'environnement.

³⁰ Benu Village a fermé ses portes en décembre 2023 à la suite de problèmes financiers et de gestion et d'un double incendie.

³¹ Un « écovillage » est un mode de conception et d'organisation des lieux de vie et d'activité des hommes basé autour du concept de durabilité et de ses trois piliers, environnemental, économique et social afin de répondre aux enjeux écologiques planétaires.



Source : Letzshift.lu

En raison de difficultés financières et techniques, Benu Village a été contraint de fermer ses portes fin 2023. Dans le même temps, un double incendie a affecté le bâtiment, qui a été entièrement démoli. La commune d'Esch-sur-Alzette souhaite néanmoins redonner une nouvelle vie au site, notamment à travers le soutien à un nouveau projet consacré à l'économie circulaire.

- Infos en plus
 - Sur l'écovillage Benu Village à Esch-sur-Alzette :
 - 🔗 <https://citylife.esch.lu/agenda/benu-metamorphose/> ;
 - 🔗 <https://www.letzshift.lu/fr/solutions-locales/benu-village> ;
 - 📄 <https://paperjam.lu/article/news-un-projet-pilote-decovillage-en-containers> ;
 - 📄 <https://www.virgule.lu/luxembourg/voici-a-quoi-ressemble-l-ecovillage-abandonne-d-esch-sur-alzette/14035556.html> ;
 - 📄 <https://lequotidien.lu/a-la-une/demolition-en-vue-pour-le-benu-village/> ;
 - 📄 <https://lequotidien.lu/a-la-une/un-an-et-demi-apres-les-flammes-le-site-du-benu-village-partiellement-detruit/> ;

La sobriété énergétique (Esch, CCPHVA, EPA Alzette Belval)

- En bref, c'est quoi ?

La sobriété énergétique est une démarche, individuelle et/ou collective, consistant au questionnement des modes de vie et de consommation, dans le but de réduire les consommations d'énergie. La sobriété énergétique est donc une action de nature comportementale, ce qui la distingue des autres démarches de transition énergétique.

▪ Exemples sur Alzette Belval

Le concept de sobriété énergétique a été à l'honneur de la première édition des Assises du pacte climat organisée en 2022 à Esch-sur-Alzette. La sobriété énergétique a fait l'objet d'un atelier d'échanges consacré à des sujets de transition entre les citoyens et les représentants de la commune.

Première édition des Assises du pacte climat à Esch-sur-Alzette



Source : administration.esch.lu

Par ailleurs, la commune d'Ottange mène, depuis plusieurs années, des travaux pour rendre les équipements et bâtiments publics plus économes en énergie : éclairage LED, isolation de l'école, contractualisation pour de nouvelles chaudières à gaz plus performantes sur le plan énergétique...

Plus largement, la CCPHVA a engagé, dès 2021, la requalification du parc d'éclairage public de son territoire. Dans le cadre du projet de territoire intelligent (Smart City) ECLOR cofinancé par le « Fonds Villes de demain » de la Banque des Territoires, la communauté de communes avait lancé un marché public global de performance énergétique au service d'un éclairage public rénové, plus performant, connecté, économe et à la pointe de la technologie en décembre 2019. Le chantier a débuté en mai 2021 par la société titulaire du marché, ENGIE Solutions, et s'est achevé durant l'été 2022. La requalification du parc a permis de diminuer l'intensité lumineuse de chaque lampadaire, et par voie de conséquence de maîtriser la consommation électrique sur le territoire communautaire.

En matière d'aménagement durable, les projets mis en œuvre par l'EPA Alzette Belval mettent en avant la sobriété énergétique et la réduction des gaz à effet de serre. De par son rôle d'ensemblier et de promoteur du territoire, l'EPA travaille au développement d'une éco-agglomération transfrontalière durable et exemplaire. Ce travail passe notamment par la promotion des principes et la traduction opérationnelle des enjeux du développement durable sur le territoire.

Dans cette perspective, l'EPA s'engage à « favoriser la sobriété énergétique dans la conception et le fonctionnement urbains et à appuyer les démarches locales de développement des énergies renouvelables »³².

▪ Infos en plus

- Pour comprendre la distinction entre sobriété et efficacité énergétique :
🔗 <https://www.negawatt.org/sobriete-efficacite> ;
- Un article sur la position des Luxembourgeois par rapport à la question de la sobriété énergétique :
📄 <https://lequotidien.lu/a-la-une/ecologie-les-luxembourgeois-prets-a-adapter-leur-consommation/> ;
- Les résultats du sondage national sur la sobriété au Luxembourg :
🔗 <https://www.cell.lu/blog/resultats-sondage-national-sur-la-sobriete-les-luxembourgeois%C2%B7es-veulent-des-economies-denergie-et-de-ressources/> ;
- Sur la requalification du parc d'éclairage public de la CCPhVA :
🔗 <https://www.smartcitymag.fr/article/792/un-volet-transition-energetique-pour-le-projet-smart-city-de-la-ccphva> ;
🔗 <https://www.lasemaine.fr/non-classe/sponsorise-eclor-la-plateforme-smartcity-du-pays-haut-val-dalzette/> ;
📄 [Un extrait du Républicain Lorrain sur le projet ECLOR](#) ;
- Le projet stratégique opérationnel de l'EPA Alzette Belval :
📄 https://www.epa-alzette-belval.fr/dynamic/pdf/psa_alzette_belval_compressed.pdf

³² Projet stratégie opérationnel (PSO) de l'EPA Alzette Belval approuvé par le conseil d'administration du 7 février 2014.